

N° 476 - Jeudi 9 Décembre 1937 - 1 fr. 50

DETECTIVE



L'AFFAIRE PINHEIRO

JEAN PINHEIRO?
JOSÉ PINHEIRO?

Lequel de ces deux hommes,
tous deux Portugais, tous
deux bûcherons, est un
assassin ?



Des battues avaient permis de reprendre Pinheiro le jour même de son évasion de la prison de Sens.



Défenseur du Portugais, le bâtonnier Ribain para juste à temps à la condamnation de l'inculpé.



La perquisition effectuée dans la chambre de Pinheiro livra aux enquêteurs des "pièces à conviction"

AUXERRE ET SENS
(De nos envoyés spéciaux).

A VAUMORT, village traversé par la route de Sens à Tonnerre, chacun se demandait, vers la mi-février dernier, ce qu'était devenu le père Lefebvre.

Il avait accoutumé de passer son temps à la fenêtre de sa mesure, dans l'espoir du bavardage éventuel qui le distrairait de sa solitude. Mais tout était clos chez lui, depuis le samedi 6, alors qu'on se trouvait au quantième du mercredi.

Le jeudi, la maréchaussée sénénoise ouvrit l'enquête. Dans la maison, personne ! Personne, mais non pas rien. Un gourdin ensanglanté gisait sur le parquet de la chambre à coucher ; l'impact d'un projectile était nettement visible sur un mur. Par contre, plus un sou dans les tiroirs, plus de livret de caisse d'épargne dans l'armoire, plus de revolvers dans le buffet, plus de montre sur la table de nuit. Aucun doute n'était possible, le vieux Jules Lefebvre avait été assassiné par un voleur qui connaissait les lieux comme un familier.

Mais, le cadavre ?

On le rechercha vainement pendant des heures.

Vers le soir, un gendarme dit :

— Et si « des fois » qu'il était sous le tas de fumier, dans la cour ?...

Ce gendarme avait du flair ! Le malheureux vieillard, sauvagement massacré, avait été enseveli sous le monceau d'engrais naturel...

Alors, les familiers de la victime n'eurent plus de scrupule à « causer », comme disent les circonspects villageois.

Mme Julia Lohup, épouse du maréchal ferrant, raconta que, le samedi « passé », jour où avait disparu le père Jules, elle avait vu de grand matin, en allant au lavoir, un cycliste qui s'attardait devant la maison du vieux. L'homme surveillait la route comme s'il attendait quelqu'un. La dame Lohup avait reconnu ce jeune homme, court de taille et aussi brun que peut l'être un Portugais. C'était un ancien bûcheron du pays qui, depuis deux ans, était employé comme manœuvre et démarcheur chez

17086

M. Berger, marchand de T. S. F. au proche village, Theil-sur-Vanne.

— Bonjour, Pinheiro !

— Bonjour, madame Lohup.

Donc le témoignage de la maréchaussée ferrant était formel : l'homme dont elle avait remarqué la présence insolite était bien le Portugais qui répondait au nom de Pinheiro.

A son tour, un petit vieillard tout ému, M. Gaujard, transmet à la maréchaussée une importante déposition selon laquelle Jean Pinheiro, l'ancien bûcheron devenu courtier en T. S. F., était venu, quelques jours avant le crime, demander conseil au père Lefebvre pour se spécialiser dans l'exportation de volailles et lapins destinés aux Halles de Paris. Par ailleurs, sans vouloir que ses propos fussent tenus pour une accusation, M. Gaujard déclarait que son malheureux ami Jules s'était aperçu, un ou deux jours après la visite du Portugais, qu'on avait placé une barre de fer contre sa fenêtre et coupé le fil de fer de sa clôture.

Puis, ce fut M. Polkowski qui affirma avoir assisté à une conversation au cours de laquelle Jean Pinheiro avait insisté pour obtenir du père Jules le secret du montant de ses économies, s'élevant à 90.000 francs — placés en banque. Enfin, M. Chatelain fournit une déposition qui ajoutait une lourde charge aux présomptions pesant déjà sur le jeune Portugais.

— La femme du cordonnier polonais de Malay-le-Petit, Mme Pruzciak, m'a livré, dit-il, une grave confidence. Il n'y a pas huit jours, le 4 février exactement, c'est-à-dire l'avant-veille du jour où personne ne revit plus vivant M. Lefebvre, Jean Pinheiro vint, à 7 heures du soir, emprunter trois cartouches à sanglier, en prétendant qu'il avait envie d'aller à la chasse...

Trois cartouches, ce n'est guère pour un chasseur, remarqua judicieusement un enquêteur. Mais allons recueillir la déposition du cordonnier polonais, à qui nous présenterons la cartouche trouvée sur les lieux du crime. Car nous avons, en effet, découvert ce projectile, outre un gant et des lunettes de motocycliste...

Quand ils eurent obtenu confirmation du fait que M. Pruzciak avait prêté à Jean Pinheiro trois balles identiques à celle trouvée dans la mesure tragique, les enquêteurs se rendirent à Theil-sur-Vanne, chez le commerçant en postes de T. S. F., M. Berger, pour explorer la chambre que le Portugais occupait au-dessus des clapiers.

On retrouva dans cette soupente deux autres cartouches pareilles à celle qu'on détenait. Le nombre était donc le même que celui des projectiles prêtés par M. Pruzciak à l'autre étranger. En outre, on retrouva un gant, un seul, qui s'appareillait à celui que l'assassin avait abandonné ou perdu sur le lieu de son forfait. On saisit, au surplus, un pantalon maculé de taches qui s'apparentaient à de larges giclures de sang.

Pendant cette perquisition, les plus proches voisins, M. et Mme Raignault, gravissaient l'échelle qui tient lieu d'escalier au « perchoir » du Portugais. La première en haut des échelons, la petite Mme Raignault, drapée dans son fichu noir, attirait l'attention des gendarmes sur la propreté du parquet de la chambre, d'ordinaire « infecte », disait-elle.

— Je ne sais pas quelles taches suspectes il pouvait y avoir sur ce parquet ; mais toujours est-il que Jean l'a lavé à grande eau dimanche matin. Était-ce pour avoir un prétexte à monter plusieurs seaux dans sa chambre ? En tout cas, il s'y est mis dès la pointe du jour, comme s'il tenait à n'être ni vu ni interrogé.

Les nouveaux témoins révélèrent, d'autre part, que, depuis qu'il avait pris l'habitude de courir les routes de la région pour visiter la clientèle de son patron, il s'était épris de liberté jusqu'à perdre le goût du travail, qui avait été pourtant une de ses qualités les plus notoires. D'ailleurs, M. Berger avait décidé de se séparer de ce garçon qui ne le secondait plus avec le zèle et la capacité qu'il avait montrés tout d'abord. Pinheiro était encore hébergé par le marchand de postes de T. S. F., mais il ne recevait plus de salaire. Il avait dû vendre récemment sa moto pour se procurer de l'argent. La somme s'épuisait. Dans un moment de cafard, il avait exprimé aux Raignault l'intention de se suicider, tout en espérant « ne pas mourir » ! Les témoins qui avaient reçu cette confidence en avaient gardé l'impression que leur jeune voisin était à la veille de « finir mal »...

— Parbleu ! s'exclama un enquêteur, comment douter maintenant que le Portugais ait commis un mauvais coup. Les témoignages que nous avons consignés ; les trois balles que nous avons réunies ; les deux gants trouvés, l'un chez la victime, l'autre chez Pinheiro, tout décèle la culpabilité certaine de celui-ci dans le crime de Vaumort. D'un instant à l'autre, ce s... reviendra de Sens où M. Ber-



Mme Raignault et le cordonnier Pruzciak apportèrent de graves témoignages contre Pinheiro, à la suite de la découverte du crime dont fut victime le solitaire rentier Lefebvre.

L'AFFAIRE PINHEIRO

PAR NOËL PRICOT

Depuis onze mois
Jean Pinheiro est en
prison et peut-être à
la place d'un autre,
d'un homonyme...

ger l'a emmené cet après-midi. Nous l'y remmenerons dès ce soir même, à la prison.

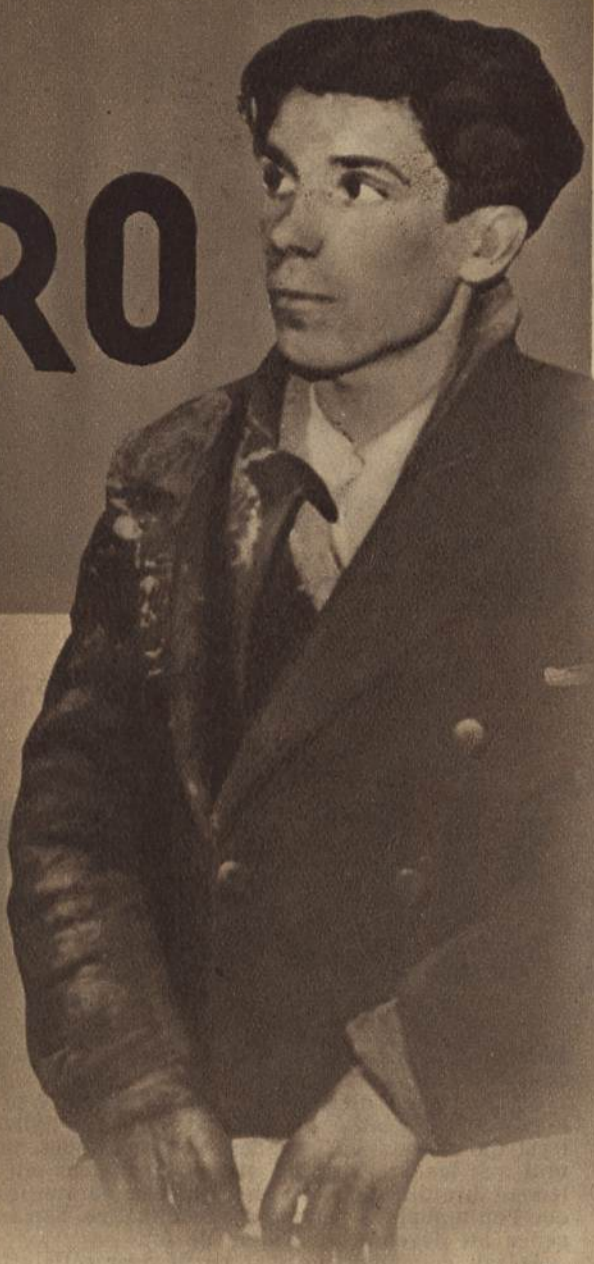
Ainsi fut fait. De sa voix au timbre enfantin, qui roule les r de l'accent ibérique, le jeune Portugais eut beau glapir ses protestations d'innocence ; il eut beau trépigner avec un véhément désespoir, invoquer et son passé, et sa réputation locale exempts de tout reproche, insister sur le fait qu'on n'avait retrouvé en sa possession ni l'argent, ni le livret de caisse d'épargne, ni les deux revolvers et autres objets qui avaient disparus de la mesure tragique, les gendarmes n'en restèrent pas moins persuadés qu'il était coupable.

A Sens, le juge d'instruction s'obstina à son tour à confondre Jean Pinheiro, sur la foi des dépositions et des pièces à conviction qui accablaient l'étranger. Celui-ci voulut-il sciemment égarer la justice ? Fut-il guidé dans ses réponses par la « frousse » intense d'être voué à de terribles débats, dans une langue et selon des lois pleines d'embûches pour un immigré ? En tout cas, il prit le parti de tout nier, même les faits sur lesquels il avait le plus d'intérêt à s'expliquer. C'était sûrement un autre que lui qui avait été vu à Vaumort par Mme Lohup. Il était faux, contrairement aux affirmations de tous les voisins du père Lefebvre, que le Portugais l'eût fréquenté, et particulièrement à la veille du crime. Mythique également, l'emprunt des cartouches dévoilé par M. Chatelain et reconnu par Pruzciak. Jean Pinheiro ignorait tout, les faits, les choses, les gens qui étaient contraires à son innocence.

Fatalement, bien loin de sauver le Portugais, ce maladroît système de défense acheva de le perdre. Ajoutée aux charges des trouvailles effectuées et chez la victime, et chez l'étranger, ajoutée aux troublantes coïncidences relevées dans maints témoignages successifs, l'attitude du captif apparaissait comme une confirmation de sa présumée culpabilité. Aussi bien, le juge d'instruction maintint le détenu sous les verrous.

Au septième interrogatoire, Pinheiro consentit enfin à se montrer plus loquace. Il reconnut l'emprunt des cartouches provenant du cordonnier Pruzciak. Mais il les avait demandées, disait-il, pour un compatriote avec lequel il s'était lié de camaraderie, cinq ans plus tôt, alors que l'un et l'autre étaient bûcherons dans la même exploitation. Cet homme était venu lui emprunter son fusil le 17 janvier, et lui réclamer des projectiles dans les premiers jours de février. L'arme n'avait été restituée à son

E i RO



C'était dans les derniers jours de mars. Il neigeait. Il plut. Le vent glacial cinglait sur les crêtes et dans les bois où les entorses et les égratignures s'ajoutaient à l'appréhension que nous éprouvions, sachant que, pour ne pas être trahis par leurs vêtements de prisonniers, les perceurs de muraille s'étaient enfus sans pantalon...

A la fin de la première des trois journées de chasse à l'homme, le coup de sifflet strident d'un gendarme nous rallia autour d'une forme humaine accroupie, dont on ne remarquait tout d'abord que la toison hirsute, noire comme jais et parsemée de neige, sous laquelle s'élevait, entre deux grands yeux étonnés, un burlesque nez en trompette.

C'était Pinheiro.

Le retour du captif à la prison de Sens évoqua les cortèges de noces. Une longue file d'autos constituait le convoi. Le Portugais occupait la première voiture, coince sur la banquette entre deux gendarmes...

Décidément, en dépit de son passé irréprochable, ce Jean Pinheiro courait tous les risques d'être condamné comme le pire des mauvais garçons.

Mais soudain, coup de théâtre !

Voilà qu'en toute dernière heure, au tribunal d'Auxerre, alors que le Portugais, l'air éperdu comme si un gouffre venait de s'ouvrir devant lui, se rassoyait après la lecture de l'acte d'accusation, le magistrat présidant les débats annonça au jury que l'existence de José Pinheiro était prouvée par une pièce officielle retrouvée l'avant-veille au service des étrangers de la préfecture de l'Yonne.

L'avant-veille...

Ainsi, depuis onze mois, on avait retenu en prison un homme peut-être innocent et dont on croyait qu'il mentait en accusant son introuvable homonyme. Faute d'avoir assez bien cherché, on avait involontairement mais coupablement favorisé une grave lacune de procédure dont les conséquences auraient peut-être rejoint l'erreur judiciaire.

La haute conscience du président Diolot et le dévouement du bâtonnier Ribain, défenseur de l'inculpé, avaient paré juste à temps au risque d'une condamnation dont on aurait pu s'apercevoir plus tard qu'elle était cruellement injuste !

Heureusement, par suite du coup de théâtre survenu dans l'affaire où les deux Pinheiro sont en cause, un supplément d'enquête ordonné par le parquet permettra cette fois, probablement, d'orienter l'accusation sur le véritable coupable.

Si Jean Pinheiro est reconnu innocent, il devra principalement sa chance à un détective improvisé, qui n'est autre que le professeur d'allemand du lycée d'Auxerre, M. Gaucher, précédemment professeur à Sens, en même temps que secrétaire de mairie à Theil-sur-Vanne. Ces dernières fonctions avaient permis à M. Gaucher de bien connaître le Portugais, employé dans le village; et, comme la plupart des habitants du pays, il tenait le jeune étranger pour un garçon de caractère paisible, honnête, laborieux, dont l'excellente conduite permettait de le croire incapable d'un crime. Aussi, quand, à la veille des assises, il lut dans un journal d'Auxerre que Jean Pinheiro persévérerait à mettre en cause José Pinheiro, au sujet du mystère de Vaumort, M. Gaucher prit l'initiative de rechercher la trace du second Portugais. Et c'est ainsi qu'on venait de retrouver la fiche établie au nom de celui-ci au service des étrangers de la préfecture de l'Yonne.

Mais Jean Pinheiro parviendra-t-il à faire la preuve de son accusation contre son compatriote José Pinheiro ?

Outre M. Gaucher, il existe de nombreux témoins qui défendent avec toute leur bonne foi et leur opiniâtreté la cause de leur compatriote adoptif. Mme Bourgeois qui l'employa pendant deux ans, affirme que sa conduite fut toujours irréprochable; M. Berger, le dernier patron de Jean Pinheiro, soutient la même affirmation; M. Marcel Roustel, qui, depuis cinq ans, n'avait pas un seul jour perdu de vue le jeune étranger, le donne également comme un garçon plein de qualités; M. Gelé, propriétaire de plusieurs exploitations de coupes de bois, atteste qu'à maintes reprises, dans la période du crime crapuleux, Jean Pinheiro était venu lui demander du travail, comme un honnête homme qui ne songe pas plus à tuer qu'à voler.

On reste, par ailleurs, troublé par le fait que pas le moindre objet appartenant à la victime de Vaumort ne fut retrouvé en possession du jeune Portugais de Theil-sur-Vanne.

Pourtant, il n'en subsiste pas moins que l'inculpé actuel est fort compromis par les cartouches identiques, dont une fut retrouvée sur les lieux du crime et deux dans sa propre chambre, alors que, justement, il en avait emprunté trois au cordonnier Pruzciak. Les gants réappa-

Comme M. Roustel, le professeur Gaucher pensait que l'enquête concernant Jean Pinheiro était incomplète; il prit l'initiative des recherches qui permirent de retrouver José Pinheiro.

propriétaire, que le 7, c'est-à-dire au lendemain même de la disparition du père Lefebvre. Au surplus, c'était dans le plus grand mystère, ajoutait le narrateur, que son « obligé » était venu rapporter l'engin. Au lieu de le lui remettre de la main à la main, l'autre Portugais avait abandonné le fusil, dans la nuit du 6 au 7 février, à la grille de la maison où était hébergé Jean Pinheiro.

Cette tardive révélation ne fut pas sans laisser sceptique le magistrat instructeur; mais l'inculpé ne démordit plus de sa nouvelle version.

— Soit ! dit alors le juge, je vais faire rechercher l'individu que vous mettez en cause. Comment s'appelle-t-il ?

— Presque comme moi-même. C'est José Pinheiro.

Par les routes du Sénonais, les gendarmes s'en furent à la recherche du deuxième Portugais, homonyme de l'autre. Vaine enquête ! Ni à Vaumort, ni à Theil-sur-Vanne, pas plus que dans les localités environnantes, les gardes champêtres, les épicières, les bistrotiers interrogés n'avaient souvenance d'aucun bûcheron qui se nommât José Pinheiro.

On s'en tint là. Ainsi, le récit fourni au juge d'instruction à propos de l'introuvable José Pinheiro passa pour un nouveau mensonge de l'inculpé. Dès lors, celui-ci n'avait plus guère d'espoir à attendre. Il était promis à une rigoureuse condamnation, sinon à la guillotine !

Ce fut vers ce temps-là que Pinheiro s'évada de la prison de Sens, en compagnie de trois autres détenus : Piaulé, Kœkelberg et Morose, qui n'a jamais été repris.

Avec mon compagnon de « boulot », Walter Gillett, et maints confrères parisiens, sénonais et auxerrois, je ne suis pas prêt d'oublier les péripéties des battues qu'organisèrent les gendarmes et la troupe pour retrouver les évadés, dont toute la région avait la terreur.



Mme Bourgeois qui employa Jean Pinheiro pendant deux ans atteste qu'il était un excellent garçon.



M. Gaujard révélait des confidences qui établissaient que le Portugais était un familier de la victime.



Par le témoignage de M. Millet, le dernier qui vit le père Jules, on sut qu'il disparut le 6 février.

reillis, dont on découvrit l'un chez le père Lefebvre, l'autre chez Jean Pinheiro, favorisent également contre celui-ci des présomptions accablantes.

Mais puisqu'il est prouvé maintenant que l'accusé n'a pas menti en affirmant qu'il avait reçu dans sa chambre José Pinheiro, il devient tout à fait possible de concevoir une nouvelle version du drame de Vaumort.

Qui prouve, en effet, que le deuxième personnage mis en cause n'a pas emprunté l'arme du premier pour aller, sous prétexte de chasser le gibier, assassiner le rentier Lefebvre ? Quoi d'in vraisemblable à ce que le meurtrier ait volontairement abandonné chez la victime le gant et la paire de lunettes de Jean Pinheiro, pour désorienter les enquêteurs ?

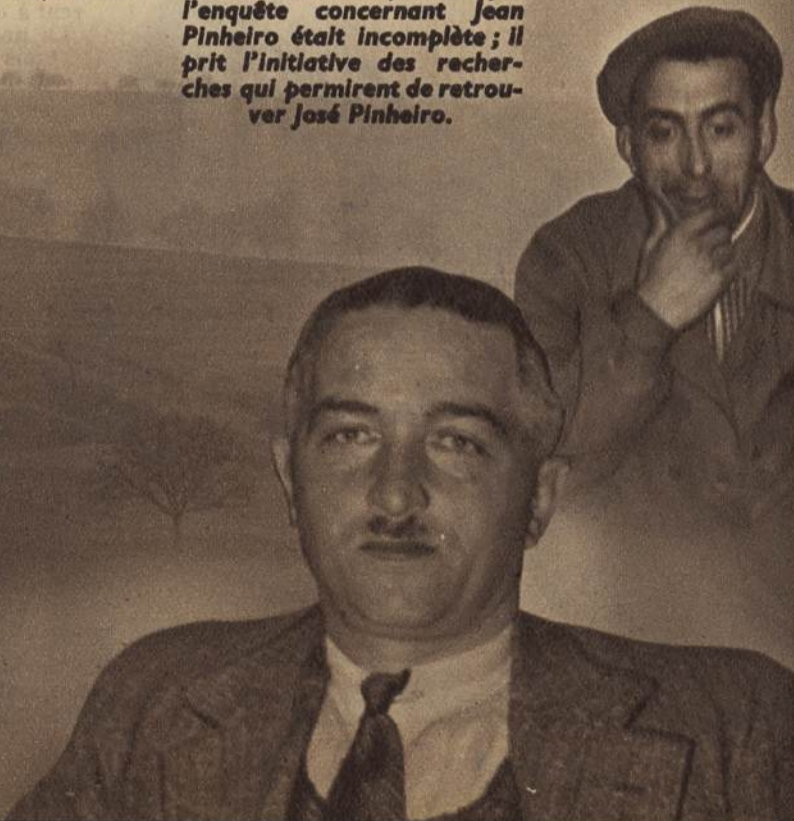
Après l'enquête personnelle que nous venons d'effectuer, il nous apparaît comme très plausible que le drame sanglant de Vaumort ait été l'œuvre de deux compères. L'un, familier de la victime et des lieux, aurait, soit intentionnellement, soit par bavardage imprudent, indiqué le mauvais coup. L'autre l'aurait exécuté, et aurait conservé le butin. Ainsi s'expliquerait qu'on ait découvert des charges tangibles contre Jean Pinheiro, alors qu'aucune preuve du vol tragique n'ait été retrouvée entre ses mains.

Néanmoins, il serait encore prématuré de donner l'autre Pinheiro, José, comme le véritable auteur du meurtre.

La trace de celui-là a été retrouvée dans la région d'Auxerre, aux chantiers du camp militaire de Varennes. Un mandat d'amener, lancé dès ces jours-ci contre ce deuxième Portugais, permettra au juge d'instruction du parquet de Sens de confronter, à bref délai, l'actuel inculpé et le nouvel accusé. Peut-être sera-t-il donc possible, avant huit jours, de savoir réellement quel est le coupable.

Mais en attendant, Jean Pinheiro tremble de froid et d'appréhension dans la prison où, depuis onze mois, se prolonge sa captivité. Si cet homme est vraiment innocent, quelle réparation future pourra jamais lui faire oublier les tourments qu'il a soufferts ?...

Reportage photographique DETECTIVE
Marcel CARRIERE.



La malle de Lyon, la lourde patache bâchée aux roues cerclées de fer, qui, le 8 floréal an IV — le 27 avril 1896 au calendrier grégorien — quitta à cinq heures du soir la cour de l'hôtel du Plat d'Etain, au coin de la rue Martin et de la rue Meslay, n'avait pu parvenir au terme de son voyage. Attaquée au lieu dit « Le Clozeau », quelques lieues avant d'arriver à Melun, son postillon et son courrier massacrés, un de ses trois chevaux abattus, elle n'était pas allée au delà du pont de Pouilly, à peu près à la hauteur de l'actuelle gare de Cesson.

Une curieuse revanche du destin lui était promise. Cette guimbarde, qui a fait si peu de chemin dans l'espace, a fourni, par contre, une extraordinaire randonnée dans le temps. Elle franchit allégrement les siècles. Elle est entrée dans sa cent quarante-deuxième année. Et si l'on en croit le témoignage du cinéma, la curiosité qu'elle suscite encore n'a pas fini de prolonger sa course. Avec le film qu'on projette actuellement à travers la France, sous le titre : *L'Affaire du « Courrier de Lyon »*, où Pierre Blanchard interprète le double rôle de Lesurques et de Dubosq, c'est la troisième fois que le fameux procès qui devait aboutir, le 18 Thermidor (6 août), à une triple condamnation à mort, prononcée par le tribunal criminel de la Seine, inspire une œuvre dramatique.

Le doit-on à la persistance de l'émotion publique, dont le cri proteste encore, au bout d'un siècle et demi, parce qu'un innocent a péri sur l'échafaud ?

On le doit seulement au succès d'un mélodrame, *Le Courrier de Lyon*, de Siraudin, Moreau et Delacour, créé à Paris le 16 mars 1850, et qui fut l'occasion, pour l'acteur Paulin Ménier, d'un de ces succès qui attachent à jamais le nom d'un comédien à celui de son personnage.

Or, le rôle de Paulin Ménier, qui assura le triomphe de la pièce, n'était pas celui de Lesurques. C'était le rôle de Choppart, dit l'Aimable (que joue Dorville avec une truculence énorme dans le film en cours de représentation), lequel Choppart est un personnage inventé de toutes pièces par les auteurs du drame. Mais, avec le temps, il est devenu plus réel et plus vrai que les authentiques protagonistes du crime.

Le film fait mieux encore — ou pire, si vous le considérez du point de vue du critique dramatique ou du point de vue de l'historien. Il crée un nouveau personnage, celui d'un aveugle, dont le témoignage, fondé sur la finesse de son ouïe, contribue à accabler davantage Lesurques. Si le film connaissait la même fortune que le mélodrame, on peut être sûr que cet aveugle ne tarderait pas à prendre, dans l'imagination populaire, autant de consistance que Choppart dit l'Aimable. J'entends déjà les braves gens qui, dans quelques années, s'écrieront sur le ton de la plus sincère conviction :

— Pauvre Lesurques ! il n'a pas eu de chance !

Joseph Lesurques (ci-contre) est-il innocent comme le montre actuellement le film où il est incarné par l'acteur Pierre Blanchard que l'on voit ci-dessous ?

L'ÉNIGME DU COURRIER DE LYON



Même un aveugle qui est venu dire au juge Daubenton qu'il reconnaissait sa voix !

Ce n'est pas la première fois que la légende prend le pas sur la réalité. On connaît ce mot : l'histoire n'est qu'un tissu de légendes. Il n'en est pas moins vrai que les dramaturges et les romanciers ont tellement brouillé les faits dans le cas de Lesurques que l'on a quelque peine à s'y reconnaître. Son innocence est devenue un dogme de foi.

Je vais cependant essayer de dégager cette affaire des brumes romanesques qui l'enveloppent, et sur les données de fait des dossiers criminels, montrer rapidement que, si pour les consciences scrupuleuses jusqu'à la minutie, un doute reste permis sur la culpabilité de Lesurques dans l'assassinat du courrier Excoffon (ce doute qui demeurera toujours, hors du flagrant délit, en présence d'une dénégation obstinée) rien d'autre part n'autorise à affirmer péremptoirement son innocence. Que ce doute eût dû lui bénéficier, que les juges du Tribunal criminel aient eu la main un peu lourde, chacun en est d'accord. Mais cela ne suffit pas pour crier à l'erreur judiciaire.

L'arrestation de Lesurques

Je ne retracerai pas les péripéties du crime. Tout le monde les connaît. Quant à elles, du moins, la reconstitution du film est fidèle. La malle a été attaquée par une troupe de cavaliers, vers neuf heures du soir, entre Lieusaint et Melun. Un de leurs complices, Durochat, dit Laborde, avait pris place, à Paris, dans la voiture, à côté d'Excoffon. C'est lui (il l'avoua par la suite) qui, de son sabre, porta un coup mortel au courrier, tandis que les autres s'acharnaient sur le jeune postillon Audebert, dont le cadavre fut retrouvé, atrocement mutilé. Près de huit millions en assignats, destinés à l'armée d'Italie, seize mille francs en numéraire, de nombreux bijoux et objets de valeur que contenait la malle furent dérobés par les assassins, qui, la nuit même, reprirent à cheval la route de Paris.

La nouvelle du crime se propagea rapidement, mais sans soulever l'émotion affirmée par certains. On était en pleine réaction thermidorienne. Les exploits de bandits se multipliaient. C'était l'époque des Compagnons de Jésus, des chauffeurs d'Orgères, etc. Paris était un vaste repaire de malfaiteurs, nul n'osait plus s'aventurer dans les rues à la nuit. La police, peu nombreuse, timide, mal équipée, n'offrait qu'une protection précaire aux citoyens. Ceux-ci, du reste, se passionnaient plus pour les nouvelles de l'armée d'Italie que pour les faits divers. L'enquête criminelle commença dans un silence relatif.

Ménée par le juge Beau, de Melun, elle aboutissait, le 20 floréal, douze jours à peine après le crime, à l'arrestation, à Château-Thierry, d'un nommé Etienne Couriol, qui avait disparu de son domicile, 200, rue du Petit-Repas, à Paris, le 10 floréal. On l'avait identifié pour avoir ramené, dans la nuit du 8 au 9, chez le citoyen Morin, 227, rue des Fossés-Germain-l'Auxerrois, quatre chevaux exténués de fatigue, dont le signalement répondait à ceux des assassins.

A ce moment, le commissaire du bureau central désaisissait le juge de Melun et commettait, pour instruire cette affaire, le citoyen Daubenton, juge de

Le cinéma reconstitue l'attaque du courrier de Lyon (à gauche), qui conduisit à l'échafaud Lesurques, que son ami Hilaire Ledru a peint dans sa prison entouré de sa famille (à droite).



Dorville joue avec trucculence le rôle de Choppard dit l'Aimable.



Un seul témoin, la femme Alfroy se rétracta. Mais elle avait eu des rapports nombreux avec la famille de Lesurques, qui poursuivait la réhabilitation du condamné, pour rentrer en possession de ses biens confisqués.

Les derniers arguments

Restent les aveux de Couriol, de Durochat et de Béroldy.

Mais Couriol n'a pas parlé pendant le procès. Il a proclamé l'innocence de Lesurques après le jugement. Il n'avait alors plus rien à perdre. Il avait tout à gagner, à commencer par un sursis à son exécution, qu'en effet il obtint.

Durochat a, de son côté, proclamé l'innocence de Lesurques. Mais on ne peut guère ajouter foi à ses propos. Car en même temps qu'il jurait ne pas connaître Lesurques, en la compagnie de qui le fils d'Excoffon affirmait l'avoir vu une heure avant le départ de la malle, il soutint à l'audience qu'il ne connaissait pas Dubosq, alors qu'il l'avait lui-même dénoncé pendant l'instruction de son procès.

Durochat, arrêté plus d'un an après l'exécution de Lesurques, était particulièrement accessible à la corruption. La famille Lesurques, apparentée à Merlin de Douai, important fonctionnaire de la justice, lui avait fait dire qu'on s'occuperait de lui s'il voulait « proclamer la vérité ». Il comprit aisément ce que son intérêt lui commandait. Il n'en fut pas moins exécuté, mais déclara en montant à l'échafaud qu'il avait parlé en divers sens parce qu'il était sans argent et qu'on lui en avait remis beaucoup par l'entremise du guichetier de la prison de Melun. Voilà qui suffit à faire écarter son témoignage.

Reste Béroldy. Mais Béroldy a innocenté Lesurques par un testament posthume, ouvert près d'un an après sa mort. Ce testament fourmille de telles étrangetés qu'un examen scrupuleux a mis en doute son authenticité. On se demande, en effet, pourquoi Béroldy aurait pris tant de précautions et, n'ayant plus rien à perdre, n'aurait pas parlé, comme Couriol et Durochat, avant sa mort.

Il y a enfin le revirement de Daubenton. Mais outre qu'il n'est basé que sur une conviction, ce revirement s'est produit le jour où l'instruction de Daubenton fut cassée pour nullité de procédure. Les accusés furent renvoyés devant le juge de Melun. Daubenton en éprouva une grande mortification. Accusateur impitoyable, il se transforma sur-le-champ en défenseur passionné de Lesurques. N'est-ce pas sa propre revanche qu'il cherchait ? Les annales judiciaires n'abondent-elles pas en exemples de cette espèce ? On ajoute que, plus tard, Daubenton se dévoua d'autant plus à la cause qu'il avait embrassée qu'il n'était pas insensible aux charmes de Virginie Lesurques, grande et devenue femme, la propre enfant du supplicié.

Je n'ai fait qu'examiner ici les arguments de la défense, pour établir leur précarité. La place manque pour développer les charges de l'accusation : la vie irrégulière de Lesurques, sa fréquentation des individus les plus louches de Paris, ses dettes, ses dépenses en assignats après le crime. Le mieux qu'on puisse dire en sa faveur, c'est que, convaincu seulement de complicité, la peine de mort aurait dû lui être épargnée. Quant à la partialité du tribunal criminel, sur laquelle insiste le film, on observera qu'il n'a pas hésité à acquitter Guénot et Bruer, faute de preuves décisives, malgré leur réputation équivoque.

Tous les moyens légaux ont été prodigués pour faire éclater l'innocence de Lesurques. Après le rejet de son pourvoi, il avait adressé une supplique au Directoire. Transmise au Conseil des Cinq-Cents, celui-ci ordonna, contrairement à la loi, parce que Lesurques était bon jacobin et d'opinions favorables au gouvernement, de surseoir à son exécution. Une commission fut nommée. Son rapporteur, Siméon, examina scrupuleusement les circonstances des faits et des individus, et les discuta avec la conscience d'un juge. Il conclut au bien jugé. Malgré une loi spécialement votée sous le second Empire, les magistrats refusèrent aux descendants de Lesurques la réhabilitation de sa mémoire.

Pourtant, ce que ni le tribunal criminel, ni le Conseil des Cinq-Cents, ni la Cour Suprême n'avaient fait, le théâtre l'a réalisé. Aux yeux de la foule, la condamnation de Lesurques demeure le type de l'erreur judiciaire.

Le cinéma est en train de confirmer ce faux jugement.

Alain LAUBREAUX.

LYON

paix de la section du Pont-Neuf. Sans perdre un instant, le même jour, 21 floréal, Daubenton convoqua divers témoins de Lieusaint qui avaient signalé le passage des criminels dans leur région. Puis il décidait de les entendre, le lendemain 22 floréal.

La tradition veut que, ce jour-là, vers dix heures du matin, Joseph Lesurques rencontra sur le Pont-Neuf son compatriote et ami d'enfance Guénot. Celui-ci pressa Lesurques de l'accompagner au Palais de Justice, où le juge Daubenton devait lui restituer divers papiers, saisis l'avant-veille à Château-Thierry, où il se trouvait en compagnie de Couriol. Lesurques hésita à le suivre. « Viens, lui dit Guénot, tu pourras si besoin est, certifier mon identité. » Lesurques suivit Guénot. Dans l'antichambre du magistrat, ils devisaient lorsque deux paysannes, servantes dans une auberge de Montgeron, qui attendaient leur tour d'être entendues dans l'affaire du courrier de Lyon, étouffèrent un cri d'angoisse. Aussitôt, elles forcent la porte de Daubenton et, à peine entrées, s'écrient : « L'un des assassins est ici ! » Le juge est incrédule, puis, sur l'insistance des deux femmes, il se décide à appeler Lesurques. C'est lui ! C'est bien lui ! Les deux femmes le jurent sur le salut de leur âme.

Alors Daubenton interroge Lesurques. A sa grande stupeur, il apprend que cet homme a été en relations avec Couriol, avec le citoyen Richard, recéleur de la pire espèce, chez qui Couriol et sa maîtresse se sont réfugiés après le crime du 8 floréal. Il est aussi l'ami de Guénot, qui était à Château-Thierry avec Couriol, deux jours plus tôt. On le fouille. On trouve dans son portefeuille une carte de sûreté au nom d'André Lesurques, et une en blanc. André Lesurques est son cousin. La carte en blanc doit lui permettre d'emprunter, le cas échéant, une autre identité que la sienne. Tout cela est suspect. Tout cela forme un faisceau de présomptions qui viennent singulièrement appuyer le témoignage des deux filles.

Daubenton met Lesurques en état d'arrestation. Peut-on dire qu'il l'a fait, comme on le soutient ordinairement, sur le seul témoignage des servantes de Montgeron, et sans autre argument ?

Enfin, le hasard, dont on a tellement parlé, qui ce jour-là conduisait Lesurques au Palais de Justice sur les pas de Guénot, est-il réellement un hasard ?

Un hasard qui n'en est pas un

Lesurques a rencontré Guénot d'une manière toute fortuite. Qui le prétend ? Lesurques et Guénot eux-mêmes. Ils y avaient l'un et l'autre le plus grand intérêt. On ne doit pas oublier que Guénot a été lui-même arrêté et jugé en compagnie de Lesurques. Le tribunal criminel l'a acquitté, faute de preuves, mais c'était un individu — un particulier, comme on disait alors — peu recommandable, et son rôle dans l'affaire demeure, malgré tout, assez louche.

Alors, demandera-t-on, que venait faire Lesurques au Palais, ce matin-là ? Se jeter dans la gueule du loup ? Certains évoquent Raskolnikoff, le héros de *Crime et Châtiment*, invinciblement attiré sur le lieu de son crime. Mais le cabinet de Daubenton n'est pas le lieu du crime. Alors ?

L'explication est beaucoup plus simple. Le crime se déroule le 8 floréal. Le 10 floréal, deux jours après, Guénot et Lesurques dînent ensemble chez le citoyen Richard, où se cachent Couriol et sa maîtresse, la fille Bréban. Le 18 floréal, une descente de justice a lieu à l'ancien domicile de Couriol. Aussitôt celui-ci quitte Paris, avec Madeleine Bréban. Le lendemain, ils sont arrêtés à Château-Thierry, chez le citoyen Gohier, Guénot est là ! On laisse Guénot en liberté, car on ignore à ce moment ses relations antérieures avec Couriol, et l'on a tout

lieu de croire que c'est le hasard qui les réunit chez Gohier, leur relation commune.

On peut, dès lors, imaginer ce qui se passe. Guénot rentre précipitamment à Paris, court chez Lesurques :

- Couriol est fait, dit-il.
- A-t-il parlé ? demande Lesurques.
- Non, mais le juge Daubenton l'interroge demain.
- Il faut le voir, dit Lesurques, obtenir qu'il se taise.

Justement Guénot a un bon prétexte pour se rendre au Palais : ses pièces d'identité à retirer. Lesurques l'accompagne. Dans l'antichambre du juge, il essaiera d'approcher Couriol avant son interrogatoire, de lui parler, tout au moins de lui recommander le silence par une mimique secrète.

Il ne pouvait pas prévoir la rencontre des servantes de Montgeron, ni qu'elles le reconnaîtraient, car lui-même ne les avait pas reconnues. C'est la diligence de Daubenton, convoquant les témoins de Lieusaint dès le premier jour de son instruction, qui a perdu Lesurques.

L'alibi

Après ce hasard bien agencé, les partisans de l'innocence s'appuient sur les alibis de Lesurques pour établir qu'il était à Paris dans la nuit du crime. Interrogé par Daubenton, Lesurques n'a d'abord invoqué aucun alibi. Il s'est borné à affirmer qu'il n'avait jamais quitté Paris, ce qui est un premier mensonge, car il s'était rendu au moins une fois à Douai pour la vente de son mobilier. Bien plus tard, il voudra prouver par des témoignages sa présence à Paris dans la nuit du 8 floréal. Mais entre-temps, on aura découvert dans ses boîtes, à la prison de Melun, où il avait été transféré pour une seconde instruction, une lettre adressée à son ami Baudart, dans laquelle il le prie de « voir » un certain nombre d'amis et de parents, qui pourront déposer en sa faveur.

Devant le tribunal criminel, sa déclaration sera précise : le soir du 8 floréal, il a dîné chez son cousin André Lesurques, avec le peintre Hilaire Ledru, Baudart et un bijoutier nommé Aldenhoff. Cela constitue, en effet, plusieurs témoignages, mais tous se rapportent au même fait. Questionné, Aldenhoff répond :

— Je ne sais si c'était le 8 ou le 9. Une chose pour moi est sûre. C'est que le même jour où j'ai dîné chez André Lesurques avec son cousin et leurs amis, j'avais acheté au citoyen Legrand, bijoutier, une cuiller dite de poche. Son livre doit porter trace de l'opération.

On appelle Legrand. On consulte son livre. On y découvre une surcharge grossière. La vente faite à Aldenhoff est marquée à la date du 8. Mais ce 8 a été ajouté. Au-dessous, hâtivement gratté, le 9 est encore visible.

L'alibi s'effondre et se retourne contre Lesurques, car du moment qu'il apparaît truqué et établi en vue d'égarer la justice, il doit être compté pour une présomption de plus contre l'accusé.

Dans le mélodrame, Dubosq s'introduit la nuit chez Legrand et commet le faux qui perdra définitivement l'homme qui doit mourir à sa place. Dans le film, on est plus discret : simple erreur de date du bijoutier lui-même.

La réalité est simple et humaine : zèle excessif des amis de Lesurques. Gardez-moi de mes amis, dit un vieux dicton. Relisez la fable de *l'Ours et l'Amateur de Jardins*.

La ressemblance avec Dubosq

La fameuse ressemblance de Lesurques et de Dubosq est une pure légende.

C'est pourtant sur elle que repose, en définitive, tout le système des défenseurs de la mémoire de Lesurques.

Comme le personnage de Choppard, elle a été inventée par les auteurs du mélodrame.

Au procès de Dubosq, dix ans après l'exécution de Lesurques, tous les témoins de Lieusaint ont maintenu leurs anciennes déclarations. Ce n'était pas Dubosq, mais bien Lesurques qu'ils avaient vu dans la nuit du crime. On leur avait pourtant présenté Dubosq, coiffé d'une perruque identique à celle que portait Lesurques.

UNE OPINION QUI COMPTE POUR
LE CHOIX DE VOS CADEAUX



Toutte ma sympathie
a Burma qui reproduit
les bijoux véritables
avec une surprenante
beauté
Edwige FEUILLERE



1021. Montre en
acier. Montre argent
100 fr.



1022. Le bijou brillant
Burma. Montre argent
100 fr.



1023. Création 1947.
Bijou en or et émeraudes
Burma au bout au centre
d'un motif en brillants
Burma. Montre argent
100 fr.



1024. Création 1947.
Bijou en or et émeraudes
Burma au bout au centre
d'un motif en brillants
Burma. Montre argent
100 fr.

Un bijou Burma, c'est le cadeau rêvé. C'est la plus parfaite reproduction au monde d'un bijou véritable, le grand chic de Paris à la portée de tous, un maximum d'élégance, pour un minimum de prix : 100 francs. Burma a révolutionné l'art de la parure féminine et déroute les plus grands experts. Un célèbre bijou Burma "c'est pour la femme un élément de séduction incomparable" un présent digne de sa grâce et de son charme. Décidez-vous donc sans hésiter pour le plus magnifique des cadeaux.

Visitez nos Magasins ou demandez
NOTRE NOUVEL ALBUM ILLUSTRE N° 778
adressé gratuitement

Il contient un choix magnifique de bijoux à 100 francs, une remarquable documentation par le texte et par l'image et tous les détails de notre OFFRE SENSATIONNELLE : Au reçu de 100 frs ou contre remboursement - 5 frs en sus pour frais d'envoi et de port - nous vous enverrons le bijou ci-dessus ou celui que vous aurez choisi dans notre catalogue. Vous pourrez l'examiner tranquillement chez vous, le porter pendant quelques jours, le montrer à vos amis et le comparer même à des bijoux véritables. Si vous n'êtes pas entièrement satisfaites, retournez-le sous huit jours, nous vous l'échangerons ou nous vous le rembourserons intégralement.

BIJOUX
BURMA



PARIS
16, Rue de la Paix
15, Boulevard de la Madeleine
8, Boulevard des Capucines
NICE
16, Avenue
de Verdun
MARSEILLE
5, Rue Saint
Ferreol

ACCORDÉONS

Violons, Mandolines, Banjos, Jazz, Saxophones et tous les Instruments de Musique. Catalogues gratuits. BENAZET Germain, 71, rue Saint-Nicolas, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

TOUS NEZ INCORRECTS

Rectificateur américain NICE-NOSE. Recommandé par les Médecins, Brach, qui sont le forum d'opinion aux laboratoires de cette invention. LABORATOIRES de RECHERCHES à PONTCHARRA-S/SEDA, télé. Premier.

ERES

USINE D'HORLOGERIE A VENTE DIRECTE
PRIX DE GROS AU DÉTAIL
Meilleures montres - Meilleurs prix

50, Chaussée-d'Antin, PARIS (9^e) Métro : Chaussée d'Antin

Chromée
ronds.
45 fr.
Allongée.
99 fr.

45^{fr.}
Antimagnétique 55 fr.

Chromée à secondes,
épousant
le poignet,
verre inc.

Succès du jour, mouv.
soigné, entouré
cristal gravé.

Chromée à secondes,
extra-plate, verre
incassable.

Envoi contre remboursement. GARANTIE 5 ANS SUR FAUTEUR

Laines à matelas : 8 fr. le kg.
à triant. 800 cis. crino. échant. gratis
Ets Em. Vrielinck. Serv. 282, Tourcoing.

Mme STRAGA Astrologie judiciaire, étude
annuelle détaillée. Tarots dep.
15 fr. 6, rue de Lyon, de 13 à 20 h. et par corresp.

ODETTE extra voyante italienne. Dit
juste, guide et conseille dans
tous les cas. Tarots italiens et égyptiens. Taches d'encre
Astrologie scientifique. Consult. tous les jours de 9 à 21 h.
et par corr. 15 fr. 11, rue Vauille-du-Temple (près Rivoli.)

Mme MAX Voyante, diplôme international. Tarots.
à Lignes mains. Guide, renseigne,
ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et
par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poisson-
nière, Paris-9^e (M^o Barbès-Poissonnière-Gare du
Nord.)

Pour la PUBLICITÉ dans
" DÉTECTIVE " s'adresser à

G. BALLY
50, rue de Châteaudun
Paris (9^e) - Tél. : Tri. 81-12

Confidences

RUBRIQUE GRATUITE OUVERTE A NOS LECTEURS

- 1° Dans nos colonnes, nous répondons exclusivement aux questions présentant un intérêt général : hygiène, santé, beauté, culture physique, éducation de la volonté, suggestion, psychologie, technique policière, sexualité, occultisme sciences, lettres et arts. Joindre à chaque demande un bon « Confidences ».
- 2° Nous répondons par lettres individuelles (sous pli fermé sous enveloppe blanche) aux demandes de consultations personnelles : horoscopes, analyses d'écritures, orientation professionnelle, conseils relatifs à la vie sentimentale et à toute chose concernant la vie privée. Ces consultations personnelles impliquent, pour « Détective », des frais de collaboration, d'administration, de bureau et d'affranchissement qui viennent d'augmenter considérablement les multiples majorations survenues au cours des mois précédents. Nous sommes donc obligés d'exiger désormais 24 bons « Confidences » par consultation.
- 3° On peut envoyer 24 bons portant le même numéro, ou un mandat-postal de 36 francs, donnant droit à 24 numéros consécutifs de « Détective ».
- 4° Il n'est traité qu'un seul cas dans la même lettre.

F.A.E. — Deux fois par semaine, je fais, à 17 heures, une séance de culture physique assez dure. Or, ces jours-là, au moment de me coucher, je constate que j'ai un peu de fièvre (37 à 37° 8). Dois-je m'inquiéter? Age : 34 ans. Santé normale. Embonpoint excessif (92 kg. pour 1 m. 83).

Cette élévation de température doit être prise en considération. Allégez d'un tiers votre effort, en diminuant le nombre des répétitions de chaque mouvement et n'omettez pas la douche terminale. Vous pourrez, au bout de deux mois, augmenter peu à peu votre séance jusqu'à ce qu'elle soit redevenue identique à celle qui vous fatigue aujourd'hui. Ajoutons que le moment de choix, pour la culture physique, c'est le matin, avant le travail professionnel. A 17 heures, vous portez en vous-même les toxines résultant de votre activité quotidienne. L'exercice physique en augmente le taux. Et c'est l'effort d'élimination supplémentaire requis par cet encombrement toxique qui vous donne un peu de fièvre.

Ed. H., à Nîmes. — Combien y a-t-il eu de présidents des Etats-Unis avant Franklin Roosevelt? Il y en a eu 31.

R. L., à Tours. — Qu'entend-on au juste par « magnétisme personnel » ?

On observe, dans tous les milieux, des personnes dont la présence, le regard, la parole, paraissent impressionner les autres au point d'influer sur la plupart d'entre eux avec une puissance étrange. Cette influence a reçu le nom de « magnétisme personnel ».

Elle explique la facilité avec laquelle certains obtiennent l'intérêt, la considération, la confiance, l'amitié, l'affection, le dévouement, l'amour, alors que d'autres, malgré de réels mérites et de continuelles tentatives en vue de faire prendre en considération leurs sollicitations, leurs idées ou leurs sentiments, échouent presque invariablement et restent isolés, inappréciés.

Au cours de la vie quotidienne, chacun peut voir combien certains réussissent vite quand il s'agit d'inspirer une sympathie, de s'assurer un appui ou une chose qu'ils désirent particulièrement, de faire agréer leur candidature aux emplois ou fonctions qu'ils ambitionnent, d'amener ceux qui les entourent à se rallier à leurs conceptions et à seconder leurs desseins.

Que certains semblent posséder un don d'influence personnelle, c'est hors de doute. A côté d'eux, on remarque des hommes et des femmes parfaitement qualifiés pour réussir, mais qui, malgré leur valeur intrinsèque et leurs capacités, manquent d'attrait et d'efficacité à un tel point que leurs meilleures qualifications passent inaperçues.

Paradoxe. — Dans un récent numéro de « Détective », vous donnez les signes chiromatiques auxquels on discerne la femme ardente et ceux auxquels se reconnaît la voluptueuse. Quelle différence faites-vous entre une ardente et une voluptueuse?

L'ardeur consiste en l'intensité et la fréquence du besoin fonctionnel. Cette aptitude quantitative s'assouvit intégralement par l'étroite simpliste et brutale. Elle diffère de la tendance principale du type voluptueux, plus avide de caresses que de spasmes. Bien entendu, il y a toute une gamme de types intermédiaires. Le premier correspond au tempérament nerveux-lymphatique.

Un étudiant. — Je n'ai pas de lunules aux ongles. Il paraît que c'est un indice de débilité. Effectivement, je me sens fatigué. Que faut-il faire ?
L'absence de lunules indique une lenteur anormale de la pousse des ongles, lenteur symptomatique d'une insuffisante minéralisation. Ces vues restent à vérifier expérimentalement. Nous connaissons des sujets fort bien pourvus de lunules et, cependant pauvres d'énergie. Quoi qu'il en soit, vous vous fortifiez en augmentant votre ration d'aliments minéralisants, en pratiquant la culture physique et en dormant régulièrement.

Fidèle lectrice. — J'ai le dos et la poitrine recouverts de petits boutons nuisant à l'extrémité. Je maigris énormément. Que faut-il faire? Je voudrais savoir aussi quels sont les meilleurs produits de beauté, notamment pour les cils? Si l'on peut grossir des hanches sans autre amplification, si le traitement opothérapique des seins donne des résultats rapides?

A toutes vos questions, une réponse préalable s'impose : soignez d'abord votre état général, car la cause principale de cette éruption qui recouvre votre dos et votre poitrine, comme de votre émaciation, comme de l'altération de votre buste, c'est, de toute évidence, une grosse auto-intoxication. Donc, revisez votre régime alimentaire, activez votre nutrition par l'exercice régulier en plein air, surveillez la régularité de vos éliminations et les principaux résultats que vous désirez viendront tout seuls. Nous avons, à diverses reprises, précisé, dans cette rubrique, le régime alimentaire qui convient à votre âge ; vous le retrouverez sans peine dans votre collection, puisque vous êtes une fidèle lectrice. Quelques bains d'amidon aideront à la disparition des boutons. Le régime sain, lui-même, aidé de l'exercice, rétablira votre poids à sa normale, d'abord parce que vous assimilerez mieux, ensuite parce que votre sommeil sera plus profond et réparateur. Pour votre tour de hanches, faites masser la région. Dès qu'elle se trouve ainsi lubrifiée, frictionnez avec 10 grammes de lanoline jusqu'à ce que ce corps gras soit absorbé. Le traitement opothérapique des seins donne des résultats d'autant plus rapides que l'état général est meilleur. Comptez de quatre à six mois. Il n'y a pas de marque potine pour tous les produits de beauté : chaque firme en réussit particulièrement certains. Pour les cils, par exemple, merle yamilé.

Annot 25.110. — J'ai souvent entendu parler des tables tournantes. N'importe quels sujets peuvent-ils tenter l'expérience? Combien de personnes faut-il? Comment faut-il procéder?

Théoriquement il s'agit d'un phénomène d'extériorisation de motricité. En d'autres termes, certaines physiologies seraient aptes à irradier une sorte d'électricité biologique et, si plusieurs sujets ainsi doués forment une batterie, le potentiel total qu'ils émettent peut déplacer une table légère ou d'autres objets. En utilisant un petit géridon, placé sous une cage de treillis métallique, un expérimentateur nommé Girod obtint en 1910 de curieux déplacements dont on peut voir la photographie au magnésium dans le volume III du compte rendu du 2^e congrès international de Psychologie expérimentale. Combien il faut de personnes? Trois au minimum à moins qu'il s'en trouve une exceptionnellement émissive. Les mains des expérimentateurs doivent être en contact par le bord externe des petits doigts. Chacun d'eux place ses pouces l'un sur l'autre.

G. T. Philippeville. — J'ai lu, dans un hebdomadaire que les personnes nées sous l'influence du Verseau devaient craindre pour leurs jambes, surtout la paralysie. Que faut-il faire dans ce cas pour fortifier la jambe?

Il y aurait donc une personne sur douze menacée de paralysie? Fort heureusement, les natifs du Verseau ne sont menacés d'affections des jambes qu'autant que Saturne occupe dans leur ciel natal une position à la fois maléfique par elle-même et inharmonieuse (par quadrature ou opposition) par rapport au soleil. Même dans ce dernier cas, ce n'est pas la paralysie qu'on doit craindre, mais les stases de la circulation montante : varices et ulcère variqueux. Si Saturne occupe le Verseau, il préserve, au contraire, le natif de toute affection en rapport avec ce signe zodiacal. Un horoscope comporte onze éléments principaux. Les pronostics basés sur un seul élément — la place du soleil par exemple — ne peuvent être que généraux.

« DÉTECTIVE-BUREAU »

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS
3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTECT-PARIS
COMPTE CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37

1 an 6 mois
FRANCE ET COLONIES 85. » 35. »
ÉTRANGER (TARIF A)..... 85. » 45. »
ÉTRANGER (TARIF B)..... 100. » 55. »

Les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective »

Confidences de "Détective" BON n° 51



PROCÈS DE L'AVIATRICE A VERSAILLES : Pathétique drame de l'amour, que celui de l'aviatrice Irène Schmeder et de M. Lallemand. D'un côté, la passion toute pure, de l'autre, un mari qui a trouvé des accents nobles et sobres. L'émouvante plaidoirie de M^e Pomaret, partie civile, l'attitude d'une foule attendrie, gagnée par de si beaux accents, a fait le reste : un verdict humain. On peut regretter que les jurés aient laissé à la loi d'amnistie le soin de libérer l'aviatrice.

VIENT DE PARAÎTRE :

UN OUVRAGE SENSATIONNEL SUR LES SCIENCES MYSTÉRIEUSES

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE DES SCIENCES OCCULTES

DEUX FORTS VOLUMES RELIÉS ET ILLUSTRÉS, PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE **D. NÉROMAN**



**Astrologie - Cartomancie - Chiromancie - Graphologie - Arts divinatoires
Magnétisme - Télépathie - Sciences Psychiques - Traité des Rêves
divinatoires - Géomancie - Tarots - Onomancie - Haute et Basse Magie
Radiesthésie**

POUR PERMETTRE A CHACUN D'ÉTABLIR SON HOROSCOPE,
DE DÉVOILER SON AVENIR ET DE DÉTERMINER SON DESTIN



Le mystère de notre Destinée. — Un grand courant nous porte vers la connaissance toujours plus approfondie du Mystère de notre Destinée. La noble science de l'Occultisme qui refléurit permet seule de répondre aux multiples questions que nous nous posons chaque jour.

Les Sciences Occultes élargissent toutes les possibilités humaines. — Celui qui connaît et sait utiliser les lois qui régissent la destinée humaine peut user du pouvoir qu'elles permettent d'acquiescer et peut tout en obtenir. Celui qui les subit sans les connaître, ne sachant pas guider sa vie ni dominer hommes et événements, végète au long de ses jours dans une situation difficile.

Chacun peut être maître de son destin. — La Grande Encyclopédie Illustrée des Sciences Occultes, que nous sommes heureux de mettre à la disposition du public est une œuvre de rénovation spirituelle grâce à laquelle vous pourrez posséder la clef des choses cachées. Pour l'homme évolué, le Grand Secret n'a plus sa raison d'être. Notre Encyclopédie, premier ouvrage sérieux et complet sur les Sciences Occultes, est le guide infailible qui vous permettra d'avancer sur le chemin de la connaissance et du bonheur...

Une œuvre de clarté et de vérité. — Due à la collaboration de savants et écrivains compétents et spécialisés, sous la direction de D. NÉROMAN, le célèbre Occultiste et rénovateur de l'Astrologie contemporaine, la Grande Encyclopédie Illustrée des Sciences Occultes met tout en lumière pour faire de vous un homme clairvoyant pouvant, sans intermédiaire, prévoir son avenir.

Aperçu de quelques chapitres de l'ouvrage :

ASTROLOGIE. — Historique. — Avant et après J.C. — Moyen âge. — Temps nouveaux. — Influence du Soleil, de la Lune et des Astres. — Comment dresser son propre horoscope.

CARTOMANCIE. — Historique des Cartes. — L'art de tirer les Cartes. — Réussites. — Art divinatoire des Cartes.

CHIROMANCIE. — Les fluides de la main. — Lignes de la main. — Les doigts. — L'avenir lu dans la main.

GRAPHOLOGIE. — Comment connaître un caractère par la graphologie. — Comment on devient graphologue.

MAGNÉTISME. — Télépathie. — Séducteurs et séduction. — Magnétiseurs et guérisseurs. — Magnétisme expérimental. — Dédoublément. — Extase.

CONTACTS AVEC L'AU-DELA — Les âmes. — Les possédés. — Les médiums. — Fantômes et désincarnés. — Protections miraculeuses. — Pressentiments. — Les vivants et les morts.

LES RÊVES DIVINATOIRES. — Les rêves dans l'antiquité. — Observations modernes. — Sentiments et désirs dans les rêves. — L'avenir dans les rêves. — Méthode freudienne. — Dictionnaire des rêves.

LES TAROTS. — Historique des tarots. — La divination par les tarots. — Comment consulter l'oracle et connaître l'avenir.

HAUTE ET BASSE MAGIE. — Origine de la magie. — La lutte contre la maladie et la mort. — Prières, sacrifices. — Symbolisme. — Les succubes et les incubes. — La Kabbale. — Sorcellerie. — Fascination et divination. — Possession et exorcismes. — Talismans. — Envoûtements. — Alchimie. — Science et Magie.

GÉOMANCIE. — L'avenir par la géomancie. — La divination par les figures choisies du hasard. — Intuitions. — Présages. — Procédés de divination. — Les lois cosmiques.

RADIESTHÉSIE. — Le bâton magique. — Comment utiliser baguettes et pendules. — Réalisations merveilleuses des sourciers, etc...



Reproduction réduite des deux volumes.
Format réel : 18x25 cm.

**REPRÉSENTANTS ACCEPTÉS
DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS**

BON GRATUIT

Veillez m'adresser la brochure illustrée
gratuite de 44 pages
Mystères de notre Destinée

Nom
Prénoms
Adresse
Ville
Département
Découpez ce bon et envoyez-le à :

La Grande Encyclopédie
Générale Illustrée des
SCIENCES OCCULTES
forme 2 magnifiques
volumes
format 18x25 cm.
1.070 pages.
40.000 lignes de texte.
Plus de
550 illustrations
dont 21 hors-texte
en noir et couleurs,
riche reliure originale
Livrable immédiate-
ment. Rien à
payer d'avance.
14 mois de crédit.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE FAVEUR

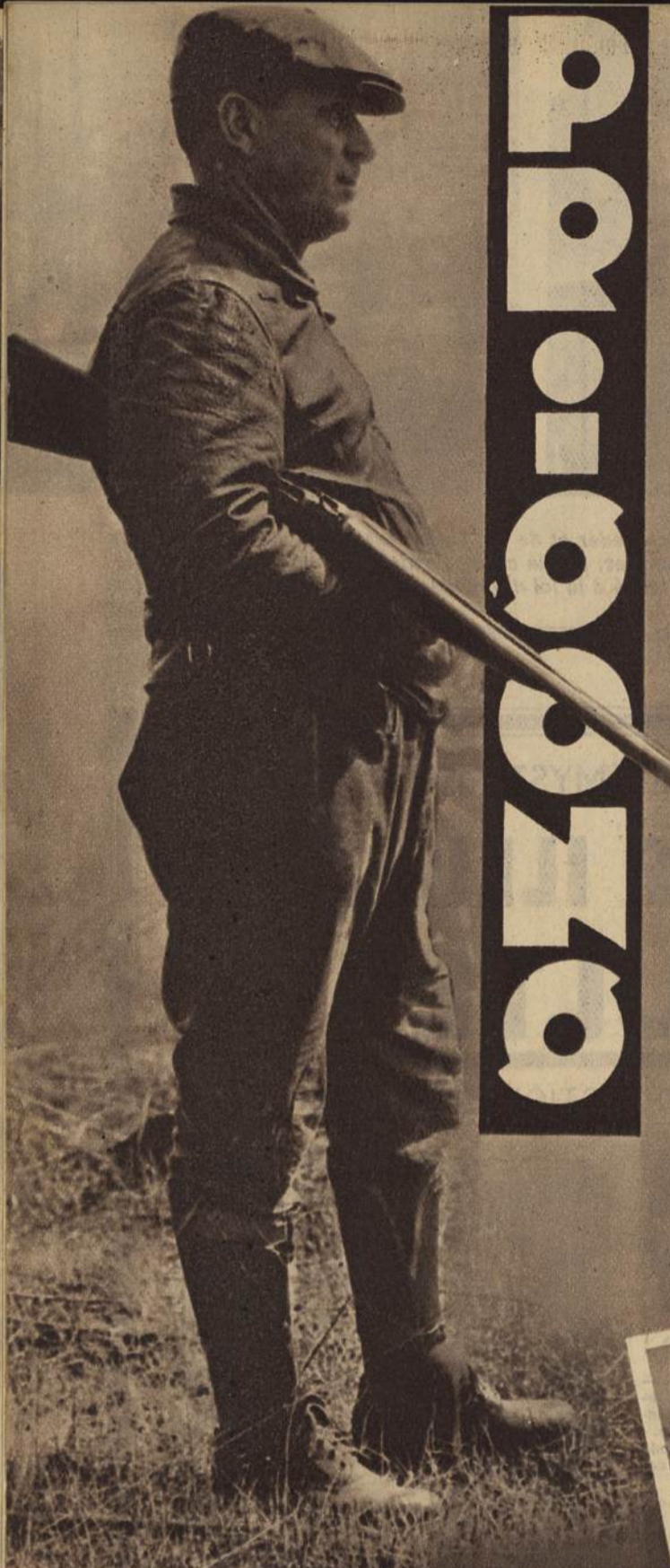
Veillez m'adresser un exemplaire de la **GRANDE ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE DES SCIENCES OCCULTES** publiée sous la direction de D. Néroman, en deux volumes reliés, illustrés au prix de faveur de 225 fr. l'ouvrage complet, payable :

a) Par versements mensuels de 15 fr. ou de 20 fr., le premier versement au commencement du mois suivant la réception de l'ouvrage, le second de 15 fr. ou de 20 fr., le mois suivant et ainsi tous les mois jusqu'à complet paiement*.)
b) Avec 3 % d'escompte en trois versements de 76 fr. 10 chacun (port et emballage compris*), le premier le mois suivant la réception de l'ouvrage.
c) Au comptant avec 6 % d'escompte soit 221 fr. 50 port et emballage compris, après réception de l'ouvrage*.)
Il est entendu que, suivant l'usage, les frais de port fixés forfaitairement à 10 fr. sont à ma charge ainsi que les frais d'encaissement des traites mensuelles.

(*) Biffer le mode non choisi.

Nom
Prénoms
Profession
Domicile, rue
Ville
Département
Adresse de l'emploi
Par Gare de
Date Signature :
Découpez ou recopiez ce Bulletin
et envoyez-le immédiatement à

EDITORIAL ARGENTOR, Société Anonyme d'Éditions, 21, rue de la Nuée-Bleue, STRASBOURG



PROFANE

Un grand bâtiment est pareil à une immense étable. C'est la « caserne ». Les convicts y sont, après une inspection, enfermés pour la nuit. Dehors, dans une guérite, un garde-chiourme est assis. Taciturne, il ne lâche jamais le canon de son mousqueton.

A l'intérieur, il y a deux autres gardes bien armés : un fusil, deux pistolets, une ceinture cartouchière. Les cellules des convicts s'étendent autour du « bureau » des gardes — cabine en planches plus grande et placée au milieu de l'immense salle. Les nègres, couchés sur leur dur grabat, dorment d'un sommeil harrassé par une longue journée de travail sous un soleil de plomb. Une odeur empestée rend irrespirable l'atmosphère de la grande salle : c'est la sueur des corps souffrants, jamais lavés, des bagnards. Elle n'incommodé pas les gardes : le « bureau » est séparé de la salle commune par une cloison étanche aérée d'un judas donnant sur la cour.

Autour de cette grande « caserne » sont groupées les petites bâtisses blanches dont nous avons parlé. Ce sont les ateliers du bagne. Mais l'une de ces bâtisses, pareille aux autres pour un regard profane, est la terreur des bagnards « indisciplinés ».

Car là se trouve la cellule de « redressement moral ».

C'est là que sont enfermés les prisonniers dont le travail a été jugé insuffisant et ceux qui ont manqué à la discipline.

Ils n'en sortent ni jour ni nuit. Cependant, pour couper la monotonie de leur existence, chaque soir, ils ont le fouet. Les poignets et les chevilles attachés à deux barres horizontales fixées le long du mur, ils reçoivent, avant d'aller dormir, un nombre de coups de fouet déterminé par le règlement. Autrefois, ce nombre n'était pas fixé, mais laissé à l'appréciation des gardes-chiourme, selon la gravité de la faute. Un certain nombre de bagnards ayant été flagellés à mort, la législature de Baton Rouge vota, sur la demande de Huey Long, une loi limitant la flagellation à un maximum légal de douze coups de fouet.



Actuellement, cette cellule de « redressement moral » regorge de « patients » : trente-cinq des quarante-trois convicts noirs qui tentèrent récemment de s'échapper du bagne de Quincy furent rattrappés dans les marécages avoisinants et méditent là sur leur malchance. Ils revivent les heures d'espoir, puis d'angoisse, qu'ils vécurent durant une nuit et un jour, tout récemment...

Ils avaient passé des journées et des nuits à préparer minutieusement leur coup. Puis la révolte avait grondé dans le pénitencier, une courte lutte avait suffi pour maîtriser les gardiens, puis c'était été la fuite éperdue à travers les marécages et les forêts de la Louisiane du Sud.

A 2 h. 15 du matin, un convict se levait de son grabat et demandait la permission d'aller se faire délivrer un médicament par le gardien de l'infirmerie. Il revenait au bout de quelques minutes, déclarant qu'il lui avait été impossible de le faire lever et demandant de l'accompagner.

Le garde du piquet se mettait debout. Le prisonnier lui appuya soudain un pistolet au creux de l'estomac, un autre détenu se jeta derrière le gardien et lui appuya un autre pistolet dans le dos.

Le garde, Emmet Moore, parlementa.

Il essaya de les dissuader.

— Assez de palabres! lui ordonnèrent les bagnards. Nous avons décidé de partir. Haut les mains! Ils dépouillèrent Moore de son arme et des clefs, et tous deux se dirigèrent vers la « caserne » principale.

Leur entrée servit de signal. Les convicts, à l'intérieur de ce bâtiment, tirèrent leurs couteaux et se jetèrent sur les deux autres gardes, Virgil Cook et Red Cash, qu'ils désarmèrent aisément.

Dehors se déroulait une scène étrange. Deux convicts, armés jusqu'aux dents, tenaient en respect les gardes de la prison, pendant que des douzaines d'autres « hommes en pyjamas » s'agitaient tout autour avec incertitude.

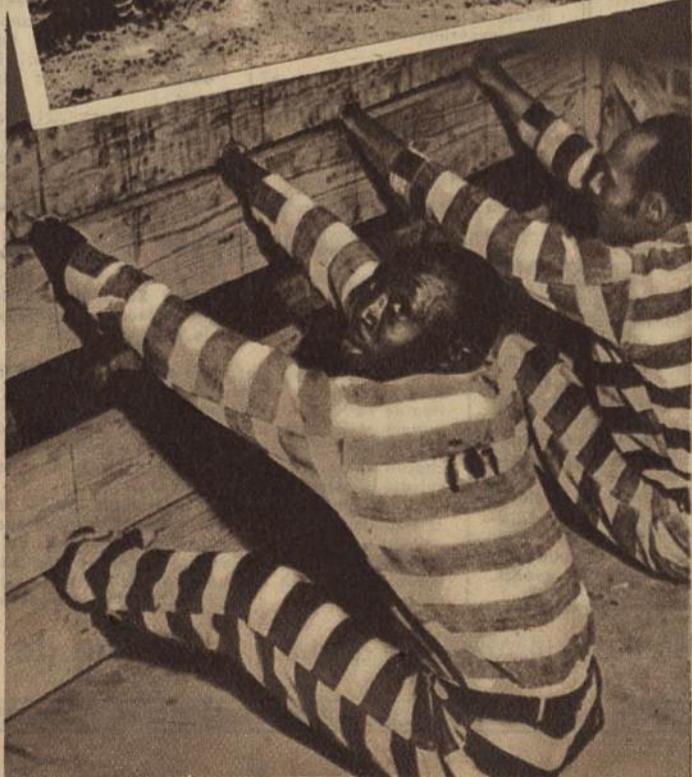
Joe Williams, le chef des mutins, força le garde Cash à changer d'habit avec lui, puis les gardes furent mis en avant du groupe des prisonniers et reçurent l'ordre de courir.

— Ils sortirent des pistolets, les braquèrent sur nous et nous crièrent : « Courez! », dit le garde Virgil Cook en décrivant la scène.

« Ils nous firent parcourir environ quatre milles dans la direction de la rivière.

« Nous atteignîmes enfin le cours d'eau. De l'autre côté du pont, les convicts virent venir une voiture.

« Le chef de bande ordonna à tout le monde de se cacher dans les fossés le long de la route. Nous restâmes seuls. Vêtu de l'uniforme de Cash, Joe Williams semblait être l'un de nous.



LA NOUVELLE-ORLÉANS (Loutstane) novembre 1937
(De notre correspondant particulier.)

La rigide discipline des pénitenciers du Sud est faite pour briser toute velléité de résistance chez les « fortes têtes » qu'on rencontre dans la faune des bagnards nègres.

Le fouet, la « chaussette à clous » de l'Orégon, le hamac en fil de fer, la « suspension » sont des punitions destinées à faire fléchir les plus irréductibles.

Il y a cependant une chose qu'aucune de ces mesures disciplinaires n'a jamais réussi à supprimer : la tentative d'évasion. Il semble même que ce sont justement les bagnards les plus « exemplaires » qui enregistrent le plus de révoltes de prisonniers.

Chaque printemps et chaque été, des mutineries éclatent, presque toujours accompagnées de mort d'homme. Avec la chaleur, les esprits insoumis se rebiffent contre la discipline, les énergies longtemps endiguées par la peur des représailles se donnent libre cours et c'est la révolte.

Les sanctions qui en résultent, pour les convicts qui ont tenté de s'échapper, sont, si possible, encore plus atroces que les rigueurs du régime ordinaire.

L'une des plus violentes, parmi toutes les mutineries de bagnards nègres que le Sud ait connues depuis longtemps, a éclaté il y a quelque temps dans le sud-ouest de la Louisiane, dans le bagne de Quincy, non loin de la frontière du Texas.

Comme beaucoup de pénitenciers de ces régions, celui de Quincy est d'aspect fort pittoresque et rappelle ces vieilles plantations qui font le charme des campagnes du sud des Etats-Unis.

Il groupe une demi-douzaine de bâtisses.

Peintes en blanc vif, elles se détachent sur un fond de verdure luxuriante des rives du fleuve, comme ces habitations rustiques où quelques fonctionnaires retraités viennent jouir du repos dans la campagne louisianaise.

pré-
avait
avait
été la
forêts
son
faire
arme-
décla-
ver et
ison-
l'es-
en et
ba-
ains!
clefs,
prin-
l'in-
et se
ok et
con-
t les
d'au-
tour
arde
rdes
s et
sur
arde
illes
autre

« — Mets-toi au milieu de la route et fais-lui signe », m'ordonna-t-il. Je voulus ruser :

« — J'ai peur qu'elle m'écrase si j'essaie de le faire », lui dis-je.

« — Arrête-la vite! Et, avant de faire des bêtises, souviens-toi que tu es visé des deux côtés de la route : on ne te manquera pas. »

« Je courus sur le chemin et fis arrêter la voiture. C'était une vieille Ford conduite par un nègre. Tandis que l'auto s'arrêtait, les bagnards sortirent du fossé.

« Le conducteur nègre jeta un coup d'œil rapide sur nous et s'enfuit.

« Ensuite, les bagnards essayèrent de monter tous dans l'auto, qu'ils n'arrivaient pas à mettre en marche, et quelques-uns se mirent à la pousser. Je vis ma chance et sautai par-dessus la barrière. Je tombai près de l'endroit où se trouvaient Cash et Moore.

« Nous sommes restés couchés dans les joncs; pendant quelque temps, nous pouvions encore entendre les bagnards qui traversaient.

« Vers le matin, nous avons aperçu une case de nègre et avons frappé à la porte. Mais le propriétaire, apprenant que nous étions des gardes de Quincy, ne voulut pas nous ouvrir, craignant les chiens. Car la police à la recherche des évadés lâche des chiens dressés à traquer le nègre. Ils se jettent sur n'importe quel noir, bagnard ou non. »



Pendant tout ce temps, à la ferme-prison, se déroulait un autre acte de ce drame.

Lorsque les bagnards s'étaient enfuis, leur chef avait menacé ceux qui ne voulaient pas le suivre et les avait prévenus de rester tranquilles.

Ce fut un « trustee » qui devait donner l'alarme.

Un trustee est un « prisonnier de confiance », une sorte de bagnard-garde-chiourme, variété bien particulière de la faune des pénitenciers d'outre-Océan.

Un de ces trustees, donc, après une heure d'angoisse, prit son courage en deux mains, bondit de sa retraite vers le gong et battit l'alarme.

Immédiatement, de tous les côtés, des gardes accoururent. La ferme pénitentiaire fut bientôt une véritable fourmilière. Des chiens furent lâchés, des fusils et des revolvers sortis de leurs fourreaux, les cartouches distribuées et toute la

contrée environnante avertie

de se tenir sévèrement sur le qui-vive.

Le quartier général de cette chasse à l'homme fut établi dans le petit village de Sweeney.

Un cercle d'une quarantaine de kilomètres fut tracé avec des piquets de garde à un mille l'un de l'autre. Les camions les débarquèrent deux par deux : un garde montait la garde à l'orée du bois, son fusil prêt, pendant qu'un second, à pied, fouillait les halliers.

Si le « fouilleur » repérait sa proie humaine, le fugitif avait peu de chances. Il avait le choix entre s'enfoncer dans la forêt ou s'aventurer en dehors, mais, dès qu'il sortait de sa cachette, il était à la portée de fusil du garde resté en sentinelle.

Deux des convicts, Lee Hailen et Tom Nichols, choisirent la forêt.

Pendant des heures, ils rôdèrent à travers les marécages infestés de serpents, se frayant un chemin parmi les enchevêtrements de lianes qui leur barraient le chemin, et endurèrent les piqûres des moustiques et des mouches.

Ils revinrent sur leurs pas, remontant leur propre piste, grimpèrent sur des arbres, passèrent d'un arbre à l'autre le long des lianes, en un mot usant des procédés qu'ils connaissaient pour dépister les chiens policiers. Tout ceci se faisait pendant la nuit. Pendant le jour, ils restaient couchés dans les broussailles, leur gorge brûlante de soif, la faim leur rongant le ventre.

Lorsque la nuit tomba, ils étaient arrivés près d'une ligne de chemin de fer. Ils entendirent bientôt approcher un train.

S'ils arrivaient à sauter dans les wagons à marchandises, ils étaient sauvés. Les phares de la locomotive projetèrent un faisceau de lumière le long de la voie ferrée et éclairèrent soudain leur retraite, les faisant découvrir.

— Revenez ici, cria une voix.

Hailen se leva de toute sa taille de six pieds, prêt à courir.

Une flamme jaillit soudain dans la pénombre, et un coup de feu partit. Nichols sentit la blessure. Ses genoux tremblèrent.

— Ne tirez pas! cria-t-il, nous revenons.

Hailen rampa vers les rails. Le fusil claqua de nouveau. Lorsqu'il parvint vers la barrière, un nouveau coup de fusil partit.

DU FON NO MO RE

Dans les bagnes américains du Sud où les noirs criminels souffrent d'une féroce discipline, les mutineries sont fréquentes, mais elles sont réprimées sans merci...



— Je suis blessé, cria-t-il, et il essaya de se trainer, à travers les roseaux, vers son ami.

Un silence suivit, troublé seulement par le bruit des pas, qui s'arrêtèrent tout à coup : le « posse » avait rattrapé les blessés.

L'un après l'autre, des bagnards furent découverts par les chiens.

Un bagnard réussit à atteindre la côte de la baie de Matagora. Là, il tomba sur la grève et fut appréhendé par un groupe de pêcheurs.

Trois des convicts, les nommés Théobold, Gaber et Frank Martin, se frayèrent un chemin jusqu'à la rivière de Saint-Bernard, dont beaucoup de sections sont infestées d'alligators.

— Si nous arrivons à la traverser, nous sommes sur le chemin de la liberté, décidèrent-ils.

Gaber entra dans l'eau noire jusqu'à ce qu'elle lui arrivât au cou. Alors il se mit à nager.

Finalement, ils l'entendirent grimper sur la berge.

— Il a réussi, murmura Théobold, j'y vais aussi. Il nagea rapidement et atteignit lui aussi le rivage opposé.

Martin plongea dans l'eau à son tour. Ce n'était pas un bon nageur, mais l'horreur du bague avait refoulé la peur. Ses camarades entendirent ses brasses brèves et rapides, puis elles se ralentirent et un cri fendit la nuit :

— Au secours!...

Gaber se jeta dans l'eau, fit un grand cercle en nageant, mais partout l'eau était tranquille.

Les convicts rattrapés furent rassemblés dans le hameau de Sweeney avant d'être transférés dans le camp de travaux forcés. Ils tombèrent exténués sur le sol, à l'ombre des branches d'un chêne géant, soufflant comme des phoques et engoutissant comme des loups la nourriture que leur tendaient les innombrables curieux qui étaient accourus à Sweeney pour voir le tableau de cette chasse à l'homme.

JOHN DOUGOULD.

ACCORDÉONS — Instruments de musique



Vente directe du fabricant aux particuliers
— franco de douane —
Plus de 1 million de clients.
Demandez de suite notre catalogue français gratuit

MEINEL et HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)
Affranchir lettres 1.75, cartes post. 1.»

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)
Brochure gratuite sur demande
28, AVENUE HOCHÉ (8^e)
CAR. 19-45

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.
Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.
Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.
INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e

ALTA présente ARC

LA NOUVELLE MONTRE-BRACELET EPOUSANT LA FORME DU POIGNET (rectangulaire ou tonneau)



49 fr.
avec verre incassable bracelet métal chromé : 69 fr.

Garantie 5 ans sur facture ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT
Ouvert tous les jours sauf Dimanche
D. ALTA, 120, rue de Rivoli PARIS (Métro Châtelet)

Ouverts du 1^{er} décembre au 15 janvier, tous les jours, fêtes et dimanches, sans interruption.

Benoit de VAISE LA RADIESTHÉSIE DIVINATOIRE

à la portée de tous
Manuel Théorique et Pratique du Pendule Hermétique
Envoi franco domicile contre timbres-poste 3 fr.
LIBRAIRIE CRITIQUE, 25, Rue de Vanves, Paris

VIRILITÉ ET SANTÉ

Le fonctionnement de vos Glandes Endocrines est la cause de la diminution de votre potentiel vital. Ces glandes ont une action très importante : la sécrétion des HORMONES déversées dans le sang. De plus elles agissent les unes sur les autres et la sécrétion de chacune d'elles conditionne le bon fonctionnement de toutes les autres. Le remède à ce mauvais fonctionnement, cause du vieillissement précoce (faiblesse sexuelle, neurasthénie, fatigue intellectuelle, manque de mémoire, lassitude générale, etc., etc.) a été découvert du jour où l'on a prouvé que les HORMONES sécrétées par chaque glande sont identiques pour toutes les espèces et que les sécrétions glandulaires internes des jeunes animaux absorbées par voie buccale valent pour l'homme une véritable injection de sérum humain jeune.

Cette admirable découverte est réalisée pratiquement par les dragées ORMOPHYSE qui contiennent les extraits glandulaires suivants : hypophyse, lipides orchitiques, surrénales, thyroïde, dans les proportions que la nature a fixées, associés à des substances végétales fournissant le phosphore assimilable nécessaire au système nerveux.

Une brochure médicale très détaillée sur les fonctions des glandes endocrines est envoyée gratuitement et discrètement ainsi qu'un échantillon de dragées (contre 1 fr. de timbres pour frais) sur demande au Laboratoire de : L'ORMOPHYSE, 49, rue d'Alsace-Lorraine, MALAKOFF (Seine) 33 fr. toutes pharmacies.

VOS SEINS



trop petits, descendus ou trop gros, seront en quelques jours ronds, fermes et bien en place, quel que soit votre âge ou votre cas. Écrivez-moi en toute confiance comme à une amie, je vous enverrai gracieusement la recette merveilleuse, d'usage externe et sans aucun danger pour la santé, que vous emploierez en secret. Méthode actuellement employée par la plupart des vedettes du théâtre et du cinéma et recommandée par les spécialistes esthéticiens. Discrétion absolue. Mme EVA (Laboratoire D-2), 12, rue des Archives, Paris.

Quelques attestations :
Grâce à vous, j'ai retrouvé la fermeté de mes seins abîmés par la maternité. Merci !
(Mlle L. à Clermont-Ferrand).
...De santé délicate, n'ayant jamais eu de poitrine, j'essayai votre merveilleuse recette externe et en peu de temps j'obtins un buste de grosseur normale et très ferme. Toute ma reconnaissance.
(Mlle D. à Paris).
...mes seins trop gros et lourds sont devenus petits et fermes grâce à votre produit. Ma gratitude émue.
(Mme G. à Evreux).
...et à mon étonnement je vous l'assure mes seins se sont arrondis.
(Mlle N. à la Roche-s/You).
En 10 ou 15 jours, j'ai obtenu une belle poitrine. Je vous dis encore une fois merci.
(Mlle R. à Epervanay).
"succès garanti"

VOTRE BONHEUR

Le MAITRE ALI, Fondateur de l'Institut de Généthologie, offre son aide GRATUITEMENT aux lecteurs et lectrices de notre journal. Ce grand Astrologue dont les prédictions ont émerveillé le monde scientifique pourra résoudre VOS INQUIETUDES, affections, mariage, vie conjugale, amis, ennemis, argent, santé... évitera vos déceptions. Fera connaître vos périodes de REUSSITE, projets, LOTERIES (dernier tirage : 21 gagnants).
Pour recevoir une CONSULTATION GRATUITE sous enveloppe cachetée discrète, écrivez vos noms (M. Mme, Mlle), date de naissance, adresse. Si vous voulez, joindre 2 fr. 60 timbres pour frais. PROFESSEUR ALI (Serv. 4), 166, RUE LA FAYETTE, PARIS (X^e).



GRANDIR

de 10 à 20 c/m. Succès garanti. Proc. Copp. Envo grat. sous pli clos discret. 2 timb. Institut Moderne n° 144, VOIRON (Isère)

Si votre foie est malade,

faites des cures de Boldarlem, remède nouveau contenant : huile de Harlerp, boldo, extrait d'artichaut, extrait de glande hépatique. Il vous préservera de l'ictère, des calculs, de la cirrhose et fera disparaître tous vos troubles. Essayez Boldarlem à nos frais en nous demandant un modèle d'essai. Ecrire Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. Service 59

BOLDARLEM
Tonique hépatique

C. mand. ou 10 fr. timbres, j'envoie breloque porte-bonheur avec form. réalls. maxim. Gain s. mise simple roulette, boule. Ecr. : Trioullier, Pessac (Gironde).

LE BAIN INTESTINAL

Confirmant entièrement les avis médicaux émis lors de son introduction en France, l'Entéro-Cure (pratique des bains intestinaux) voit son application se développer de jour en jour, que ce soit dans la lutte contre la constipation, que l'Entéro-Cure supprime de façon durable, en obligeant l'intestin à reprendre ses fonctions normales, ou dans le combat contre les maladies intestinales, colibacillioses, entérite, etc., les résultats enregistrés sont évidents.

L'Entéro-Cure agit sur l'organisme par l'élimination complète de toutes les toxines créées par la stagnation des résidus dans l'intestin. ce qui supprime toute possibilité de l'auto-intoxication que l'on trouve de façon régulière à la base de toute maladie infectieuse.

Le centre d'Entéro-Cure, 9, faubourg Saint-Honoré, Paris. Anj. 54-50, documente tous les intéressés, soit sur place, soit par l'envoi d'une brochure explicative très détaillée et illustrée (service P.), véritable cours de prophylaxie intestinale, qui est envoyée à toute personne joignant 1 franc en timbres pour frais d'envoi.

VOTRE PALAIS... pour son goût
VOTRE ESTOMAC... pour sa digestibilité
VOTRE SANTÉ... pour son iode et ses vitamines
seront satisfaits en dégustant le

Suprême d'Oursins

Produit pur comportant uniquement le corail de l'oursin dans sa couleur naturelle

Le gobelet contenant le produit de 90 oursins : 9 fr. 50
En vente dans toutes les bonnes maisons de comestibles

Pour le gros : M. ADENOT, 11 bis, rue de Moscou. Téléphone : Eur. 54-19

Pour la publicité dans "DÉTECTIVE"
s'adresser à **G. BALLY**
50, rue de Châteaudun, Paris-9^e — Tél. : Tri. 81-12

L'ÉLECTRICITÉ



Pourquoi le traitement par l'électricité guérit :

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne du Docteur M.A. GRAND de Bruxelles et envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande, va vous l'apprendre immédiatement. Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

- Système Nerveux et de l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les Maladies des Voies Digestives et du Système Musculaire et Locomoteur.

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, l'Électricité Galvanique pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instantanément tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, à m'en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Écrivez à M^r le Docteur M.A. GRAND, Institut Médical Moderne, 30, Avenue Alexandre-Bertrand à FOREST-BRUXELLES, et vous recevrez par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'Étranger lettres 1.75, cartes 1 fr.

GANGSTERS à Cagoules



Les bandits furent mis en fuite par la sonnerie du téléphone posé sur le buffet de la salle à manger.



C'est en voulant voler l'argenterie de M. Cabane, que les malfaiteurs déclenchèrent maladroitement la sonnerie



Mme Cabane, malade, fut contrainte par les bandits de quitter son lit. Elle contemple les ravages de ceux-ci.

On croit que les gangsters n'ont cours qu'en Amérique ou à Marseille. C'est ainsi que la presse, un peu sommairement, fait les gloires, même fâcheuses. Cependant, à la vérité, les bandits ne limitent ni leur rayon d'action, ni leur mode d'activité. Aux Etats-Unis, ils pratiquent, de préférence, le racket. A Marseille, ils s'en prennent plutôt aux encaisseurs ; à Paris, plus éclectiques, les bandits tâtent de tout, touchent à tout. On en voit — c'est une façon de dire — assassiner une jeune femme dans le métro ou un vieux pédéraste dans sa boîte de nuit ; d'autres, « buter » les rentières à domicile ou les « donneurs » sur le trottoir ; d'autres enfin, s'attaquer aux vitrines des bijoutiers ou aux coffres-forts des administrations. C'est à cette dernière catégorie de malfaiteurs que je fais aujourd'hui allusion.

Un vieux chien, de débonnaires gardiens

Vendredi soir, six bandits attaquent les entrepôts des Magasins Généraux, quai Le Chatelier, à l'île-Saint-Denis. Ce fait

divers, avec ses péripéties, ferait un beau départ de roman policier.

Le décor y met du sien. C'est le soir ; l'île-Saint-Denis, sous le brouillard, fait corps avec la Seine qui l'entoure. On ne voit juste que de petits lampadaires électriques, bouées ternes dans ce paysage nostalgique. La vie est là presque abolie quand vient la nuit. Il ne reste dans les locaux que le gardien M. Belicaud, le capitaine Cabane, chargé de la gestion des blés stockés, sa femme, M. Belicaud, comme chaque soir au début de son service, commençait sa ronde consistant d'abord à détacher un vieux chien de garde puis à faire avec ce compagnon un peu usé, l'inspection des portes, des fenêtres, pour voir si tout était bien normal. Il n'en eut pas le loisir. Soudain, six hommes se dressent devant lui. Ils sont masqués (le masque ou la cagoule sont très portés en ce moment). Ils sont menaçants avec leurs revolvers à la main. Ils sont impératifs : « Ferme ta gueule ou on tire », que vouliez-vous que fissent un homme désarmé, surpris, un vieux chien pacifique contre six bandits décidés ? Qu'ils mourussent ?

Hé ! cela va bien au théâtre et à la condition encore qu'il soit cornélien, mais dans la vie courante, banale, les choses se passent plus simplement : le chien n'aboie même pas et le gardien se laisse ligoter sans d'ailleurs qu'on lui laisse le temps de la protestation. Après quoi, les bandits l'entraînent dans un sous-sol où ils l'abandonnent, ficelé comme un saucisson. Puis ils visitent les bureaux. Au premier étage, ils trouvent le capitaine Cabane qui se disposait à quitter son bureau pour rentrer dans son appartement au rez-de-chaussée où Mme Cabane, malade, était couchée. Surpris par cette brusque incursion dans sa vie paisible et par les quatre revolvers, le capitaine Cabane ne peut non plus résister. Il entend dire qu'il est Croix de Feu et qu'il doit remettre les clés des coffres. Il ne veut ni ceci ni cela. « Je suis officier d'administration, détaché au ministère

de l'Agriculture et je n'ai pas le droit d'avoir une autre opinion politique que l'amour de mon pays. Quant aux clés, trouvez-les ». Cette ferme et digne attitude leur en impose un peu. Ils ne tirent pas mais ils descendent au rez-de-chaussée, contraignent Mme Cabane à quitter son lit, vont chercher Belicaud dans son sous-sol et réunissent leurs trois victimes dans la même pièce où ils les laissent sous la garde vigilante et redoutable de deux d'entre eux, revolvers au poing. Les quatre autres s'occupent à l'aide d'un chalumeau oxyhydrique et de pinces à suppléer à la mauvaise volonté du capitaine Cabane qui ne veut toujours pas consentir à livrer les clés. Dans le coffre-fort du bureau de M. Cabane, ils raflent 20.000 fr. Dans les tiroirs des meubles de M. Cabane, ils trouvent 106.000 fr. en billets de banque et pour 60.000 fr. de titres. Ils découpent au chalumeau un autre coffre et enlèvent 8.000 fr. Mais alors, une chose étonnante se produit qui trouble leur activité : soudain, le téléphone sonne, sonne ; ça ne s'arrête plus. L'un des bandits, par mégarde, a renversé un appareil téléphonique ; le volet du standard est tombé, ce qui déclenche la sonnerie. Mais cela, les bandits ne le savent pas. Ils craignent qu'on téléphone de l'extérieur et, que, inquiet de ne pas recevoir de réponse, le correspondant alerte la police. Ils ne prennent même pas le temps d'empaqueter l'argenterie qu'ils abandonnent sur les meubles : ils s'enfuient. Après leur départ, le capitaine Cabane délivre de ses liens M. Belicaud et ils alertent la police.

L'enquête commence.

Des précautions, mais pas trop n'en faut...

Elle n'a pas encore donné tous les résultats que les gens pressés souhaiteraient. Rien n'est facile dans le métier de

Le gardien de nuit M. Belicaud fut attaqué par les bandits alors qu'il allait détacher son vieux chien pour commencer sa ronde.



policier et on a souvent tort d'exiger d'eux que le lendemain même d'un crime, ils n'aient point déjà arrêté le criminel. Ici, pas d'indices au départ ; pas d'empreintes. Les hommes étaient masqués et gantés. C'est tout de même ce qui risque de les perdre car s'ils ont pris tant de précautions c'est probablement que l'un au moins d'entre eux craignait d'être reconnu ; c'est donc qu'il avait probablement travaillé aux magasins généraux.

Ceci dit, ces bandits doivent faire sourire un peu, dans sa retraite, l'inspecteur principal Béthuel qui était spécialement chargé, du temps qu'il était en activité, des perceurs de coffres-forts. Ils doivent même être considérés avec un certain attendrissement par l'inspecteur principal Vouillot qui, lui aussi, en a vu bien d'autres et de plus « durs ». Et je ne parle que pour mémoire du célèbre Baptistin Travail, le plus grand casseur de coffres de notre époque. C'est chez son père, brave et honnête maréchal-ferrant dans la banlieue marseillaise, que « Titin » avait fait son apprentissage de casseur. C'est là qu'il apprit à se servir — et comment ! — d'un chalumeau oxyhydrique et qu'il apprit à fabriquer des fausses clés. Les exploits de Baptistin Travail sont innombrables mais peu recommandables à la postérité. La seule chose qu'il convient de dire est que ce bandit redoutable et redouté a tout de même fini au bagne. Comme on dit, force reste toujours à la loi et la morale est toujours sauve.

Ma petite histoire de Baptistin Travail vient trop tard pour servir d'enseignement aux bandits des Magasins généraux



Ci-dessus et à gauche, les deux coffres-forts éventrés par les bandits et dans lesquels ils trouvèrent 28.000 francs.

de Saint-Denis, mais elle peut être utilement méditée par ceux qui tenteraient de marcher sur leurs traces.

Je dois dire que, par chance, les « Titins » se font rares, en France. Les bandits sont plutôt, à présent, de l'espèce fatiguée. Tant mieux car les policiers semblent, eux aussi, se ressentir du mal de l'époque qui est le moindre effort, la fatigue avant d'avoir commencé ; et parce que les journalistes et les lecteurs sont peut-être eux-mêmes gagnés par le mal insidieux...

Marius LARIQUE.

Reportage photographique « Détective ». WALTER GILLET.

La mise en page de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.



Une fois de plus, généreux, ardent, persuasif, M^e Raymond Hubert vient d'obtenir pour Catherine Dimitroff, cette amante meurtrière, un verdict de libération.

NOTRE VOIX

L'ASSURANCE OBLIGATOIRE

NOUS écrivions, la semaine dernière, dans notre chronique sur « L'Escroquerie à l'assurance », qu'il faudrait rendre l'assurance obligatoire.

Nous tenons à compléter nos observations sur ce sujet qui intéresse un vaste public.

Assurance obligatoire et escroquerie à l'assurance vont de pair : il y a trop de sociétés qui encaissent des primes et ne paient jamais d'indemnité en cas de sinistre.

Ce système n'est assurément qu'une escroquerie. Il ne peut se prolonger indéfiniment. Mais les ressources de la procédure offrent une ligne de retraite profonde aux débiteurs de mauvaise foi : la victime assigne la compagnie ; on plaide ; on ergote, on discute sans fin et, comme au bout du rouleau c'est la faillite si l'on ne paie pas, le contentieux de la compagnie transige en offrant une somme infime.

La méthode est d'un usage courant. C'est une escroquerie qui atteint durement les victimes d'un accident. Il est une autre malhonnêteté : celle des automobilistes non assurés. Ceux-là ne se sont même pas souciés de signer un contrat avec une société d'assurances douteuse. Délibérément, ils ont accepté de faire fonctionner l'engin, qui est en soi un risque, sans prendre la précaution de se garantir contre les accidents qu'ils occasionneraient.

La témérité, ici, est voisine de la fraude. Car l'adresse, la prudence n'ont jamais empêché un automobiliste de causer un malheur ; des circonstances inattendues, la fatalité tout simplement, s'en chargent.

Il y a un mort, une veuve, des orphelins, une famille du jour au lendemain dans la misère. Et l'automobiliste, naturellement insolvable (tous les non-assurés sont insolubles), nargue cette misère endeuillée. Que lui importe un procès ? Il n'a rien.

Un texte bref suffirait pour empêcher une pratique aussi scandaleuse : il faut rendre l'assurance obligatoire, n'autoriser la mise en circulation de la voiture qu'après la signature d'une police d'assurance.

Et il faudrait aussi — c'en est l'indispensable complément — n'autoriser que des sociétés sérieuses.

Il n'est pas possible que les piétons soient exposés au risque mortel, impunément. La jurisprudence de la Cour de Cassation a posé le principe que l'automobiliste était toujours présumé responsable. La déclaration de responsabilité n'est qu'un leurre, si elle n'est assortie du règlement d'une légitime indemnité.



LA JUSTICE

PETITS PROCÈS

LA VERTU DE Mme VICTOIRE

LÉON THORT, modeste fonctionnaire dans une administration de la banlieue de Paris, était assigné devant la 12^e chambre correctionnelle par sa concierge, Mme Victoire, sous le double reproche de diffamation et d'outrages publics à la pudeur.

M. Léon, quand l'huissier appela son nom, se leva à l'extrémité du banc où il était assis depuis deux heures au moins, attendant sagement son tour de comparaître dans le prétoire. Il était seul ; aucune robe noire n'assurait sa défense.

Une jaquette anachronique donnait au prévenu un aspect déjà singulier. M. Léon avait mis sa tenue de

cérémonie pour se présenter en justice. Un col démesurément droit achevait de rendre solennel cet inculpé, plus digne encore avec sa barbe grisonnante.

Cramponnée fermement à la barre des témoins, Mme Victoire ne démentait pas le sens belliqueux attaché à son prénom. Avant même qu'elle eût indiqué sa profession, on avait deviné qu'elle était, par une vocation irrésistible, préposée à la garde d'un immeuble bourgeois.

L'aventure n'était pas ordinaire. M. Léon, locataire du « 3^e étage, escalier B, au fond de la cour », était accusé par sa concierge de lui avoir témoigné des sentiments dont la manifestation n'était pas inscrite dans les clauses du bail.

Cela avait commencé par un billet aimable, glissé sous la porte de la loge ; un billet plus aimable avait suivi, enfin un autre franchement dégoûtant et « attentatoire à la vertu de la requérante, bonne épouse et digne mère de famille », ainsi que le déclarait sa plainte, qui semblait inspirée par la plume défunte de M. Joseph Prudhomme.

Pour ce qui était de la vertu de Mme Victoire, les moustaches menaçantes dont s'ornait son visage semblaient une suffisante garantie.

Mais peut-être les moustaches avaient-elles plu à M. Léon, à moins que, par une de ces attirances de contrastes bien connues dans le domaine de l'amour, la vigueur herculéenne de la concierge ait été pour le gringalet fonctionnaire un irrésistible excitant.

Au surplus, là n'était point le procès, mais bien dans les lettres coupables.

Un curieux phénomène d'autosuggestion progressive s'y révélait. Les premiers billets anonymes, d'une écriture visiblement déformée, disaient les premiers mouvements d'une passion à son éveil :

«... Je pense à toi, chaque nuit, ma Victoire, et je veux être ton vainqueur.»

C'était gentil, après tout, comme madrigal, et ça ne tirait pas à conséquence.

Mme Victoire avait jeté le billet dans sa cuisinière : elle ne pouvait en soupçonner l'auteur.

Deux jours plus tard, nouveau cri d'amour :

« Tu n'as pas compris à quel point je te désire : je te vois et tu ne m'as pas remarqué. Il faut que je te prenne dans mes bras ; tu ne pourras m'échapper.»

L'enquête discrète à laquelle Mme Victoire avait procédé ne lui avait pas encore fait découvrir le coupable. Le billet avait été glissé d'une main discrète sous la porte à un moment où elle se trouvait dans sa cuisine, située au sous-sol. Toutefois, un indice l'avait frappée : le billet avait été trouvé, chaque fois, quelques instants après que M. Léon, sous un prétexte quelconque, avait frappé à la porte de la loge.

La première fois, Mme Victoire n'avait conclu de ces deux faits aucun rapprochement.

Le locataire du 3^e, escalier B, au fond de la cour, était bien le dernier qu'elle eût soupçonné.

Mais quand elle trouva sous la porte le dernier billet, caractéristique au plus haut point de la tournure inquiétante que prenait la passion de l'amoureux jusque-là inconnu, alors elle n'eut plus de doute.

Elle avait, en effet, entendu le bruit discret d'un papier qui se froissait. A pas feutrés, elle était montée du sous-sol et, se précipitant dans sa loge, elle ramassa la lettre, ouvrit la porte, et aperçut M. Léon qui, pris en flagrant délit, s'enfuyait...

Et ce troisième billet était le chef-d'œuvre. Il n'y était plus question d'une victoire éventuelle, d'une conquête à faire. La lettre était un hymne de reconnaissance éperdue.

Le signataire remerciait Mme Victoire d'avoir cédé à son appel et, en des termes d'une précision totale, célébrait les splendeurs de la nuit précédente où elle était, enfin, devenue sa maîtresse.

«... Sur tes lèvres gourmandes, j'ai connu l'admirable frisson. Je me retrouvais, en toi, tel que j'étais à vingt ans, avec mes forces jeunes... Je voudrais te... prendre (il y avait un mot plus précis) encore. Je suis dans un état tel que je ne peux plus attendre...»

Ici suivait une description non équivoque de l'état physique de M. Léon, avec des dessins à l'appui, de façon à ne laisser à Mme Victoire aucun doute sur la réalité des sentiments de son admirateur.

Le président, stupéfait d'une pareille histoire (les renseignements recueillis sur le fonctionnaire étaient excellents : célibataire, âgé de 51 ans, menant une vie modeste, mais parfaitement digne), ne pouvait croire à l'exactitude des faits.

M. Léon niait, mais, outre le témoignage décisif de Mme Victoire, qui n'avait eu jusque-là aucune animosité contre son locataire, une expertise en écritures achevait de confondre l'inculpé.

Quant à Mme Victoire, elle mettait moins de formes dans son indignation :

«... d'avoir été outragée de la sorte, alors que j'ai un mari à qui je suis fidèle depuis bientôt dix-sept ans et demi et deux enfants, qui auraient pu, les pauvres petits, apercevoir ce billet d'ordures et de cochonneries dessinées, c'est à regretter, monsieur le président, que je ne me sois pas servie de mon revolver !

— Calmez-vous, madame, vous avez bien fait de vous adresser à la justice. Cela vaut mieux.

Retirés en leur chambre du conseil, les magistrats délibèrent : ils désignent un médecin aliéniste pour examiner M. Léon. L'autosuggestion érotique qui se manifeste dans sa troisième lettre est de nature à le faire envoyer pour un temps plus ou moins prolongé dans une maison de santé ou un asile.

La vertu de Mme Victoire n'aura plus rien à redouter, et la justice n'aura pas, en condamnant un dément qui s'ignore, commis une erreur judiciaire.

Un amant médiocre

MBAISE était un amant médiocre. M. Baise ne donnait pas à sa maîtresse, Mlle Brudhon, « les satisfactions auxquelles elle avait droit ».

C'est du moins ce que déclara Mlle Brudhon au juge d'instruction, chargé d'instruire le drame qui se produisit, le 21 août 1937, au domicile de Vincent Baise, à Saint-Denis.

Depuis dix ans, Vincent Baise vivait avec Mlle Brudhon. Il avait recueilli et élevé la jeune sœur de celle-ci, la petite Ginette.

Comme elle s'estimait insuffisamment satisfaite — et même pas satisfaite du tout — Mlle Brudhon chercha une compensation au dehors. Cette compensation, ce fut Marcel Laurin qui la lui procura. Il y avait dix-huit mois que cela durait.

Le 20 août, Mlle Brudhon quitta Vincent Baise pour aller s'installer définitivement avec Marcel Laurin.

Baise, de plus en plus déprimé, acheta un revolver.

Pour mettre fin à ses jours, assura-t-il. Mais il en fit, on va le voir, un autre usage.

Le 21 août, il fit téléphoner à son amie par la petite Ginette : c'était un dernier appel ; il allait mourir et il suppliait Mlle Brudhon de venir l'embrasser avant le grand départ.

Mlle Brudhon ne pouvait rester insensible à ce message. Elle vint, mais, pour bien montrer qu'elle appartenait désormais à Laurin — et à Laurin seul — elle arriva accompagnée de celui-ci.

A la vue de Laurin, Vincent Baise ressuscita : le prétendu moribond se leva, saisit son revolver qui se trouvait sur le fauteuil où il était assis (singulière place pour déposer une arme) et tira. Laurin, grâce à un bond prodigieux, ne fut blessé qu'à l'extrémité du pied. Sans le bond, la balle eût touché le cœur ou le poumon.

Condamné par le tribunal correctionnel à six mois de prison, le coupable avait fait appel.

Une avocate, M^e Georgie Myers, traduisit la détresse physique et sentimentale de Baise, avec toute la compréhension d'une âme féminine.

Sans chercher à accabler la maîtresse infidèle, — qui avait bien des excuses — elle plaida les circonstances atténuantes et la Cour, plus clémente que le Tribunal, après avoir, pour le principe, élevé la peine à huit mois de prison, accorda le sursis au pauvre Baise.

Le crime de Saint-Cloud où Lesobre trouva la mort...



Avant de s'adresser à Lesobre qui devait être tué dans la cave de la villa « Mon Plaisir », le mystérieux assassin s'était rendu à l'agence Sivrais. Mais le secrétaire, M. Amiot, méfiant à juste titre, éconduisit le visiteur...

LUI, ELLE... ET L'AUTRE

Ils vivaient heureux tous les trois, si du moins la formule du bonheur terrestre est, à l'image des peuples fortunés, de n'avoir point d'histoire.

Lui, jeune encore, portant beau, un sentimental à n'en point douter. Avec des yeux rêveurs de poète — et il est dans les affaires — sa longue chevelure, son collier de barbe fauve bien peigné, bien soigné, bien régulier.

Une maîtresse. Je n'en suis point surpris. Une liaison déjà vieille de six années, aussi consolidée qu'un concubinage notoire peut l'être en ce monde.

Si Mme Victor, épouse légitime de notre don Juan, est brune, petite, ardente et pétulante, sa rivale, blonde Nancéenne de vingt-quatre ans, par l'immortelle loi des contrastes, nous offre l'aimable image d'une beauté mièvre aux charmes largement épanouis.

Que M. Victor n'ait jamais aimé sa femme, je me garderai bien de l'affirmer. Ce serait vraiment trop en opposition avec les faits puisqu'il l'a honorée de quatre enfants dont il ne conteste pas la légitimité, mais, au contact de sa belle dactylo, la vertu du mari a sombré ; éternelle histoire.

Maintenant, la maîtresse est installée dans ses meubles. A l'Underwood, a succédé une confortable 10 CV dont Mlle Jeanne est la gracieuse conductrice. Le patron a bien fait les choses. Elle vit, c'est incontestable, sur un véritable pied... de luxe.

Tout cela est bien banal, pensez-vous ! Un instant, écoutez le Président interroger Mme Victor, que nous retrouvons en cette audience, en posture toujours désagréable de prévenue.

LE PRÉSIDENT (à Madame Victor). — Je trouve, dans le dossier, une correspondance édifiante échangée entre vous et votre victime, la demoiselle Jeanne.

Dans l'une de ces missives, vous avez écrit : « Je préfère la liaison de mon mari avec vous que de voir Paul papillonner à droite et à gauche. Vous avez bonne santé ; c'est l'essentiel » (Rires.)

LA DAME VICTOR. — A ce moment, les affaires allaient, mon Président. Je savais mon mari coureur, alors, je fermais les yeux...

LE PRÉSIDENT (avec esprit). — A demi.

LA DAME VICTOR (poursuivant sa petite histoire). — ... mais lorsque la crise est arrivée, j'ai dit à Paul : « Tu vas balancer Jeanne. Il faut nous restreindre. »

LE PRÉSIDENT. — Mais votre mari a refusé de renoncer à sa maîtresse.

LA DAME VICTOR. — Oui. Il m'a répondu : « S'il faut se restreindre, on rognera sur d'autres chapitres. Je garde Jeanne ». Alors, la colère m'a pris et j'ai frappé, dans la rue, cette fille à coups de parapluie.

LE PRÉSIDENT. — Entendons les témoins.

A la barre s'avance, moulée dans un impeccable tailleur de belle coupe, l'ex-dactylo. Le renard argenté qu'elle arbore contraste avec la fourrure en lapin authentique de l'épouse.

LA DEMOISELLE JEANNE. — Madame m'a frappé avec son parapluie. J'ai porté des bosses au front quinze jours. Voilà sa reconnaissance d'avoir toujours bien soigné son mari, d'avoir exigé qu'il porté des flanelles, qu'il se prive de homard... (Hilarité.)

LE PRÉSIDENT. — N'exagérons rien. Parler de reconnaissance est tout de même excessif, puisque vous avez été complice de l'adultère de M. Victor.

LA DEMOISELLE JEANNE. — Oui, mais avec le consentement de Madame Victor (brandissant son sac à main). J'ai là les lettres de remerciements de Madame. (Rires.)

C'est maintenant le tour du mari. Entre ses deux amours, don Juan manque vraiment de cran et s'avère piteux, dégonflé.

Avec un regard apitoyé vers sa femme, il bredouille : « Soyez indulgents, Messieurs, elle est un peu nerveuse. » — A quoi le Président réplique sévère : « Il y avait de quoi l'être ! »

LE PRÉSIDENT (à Monsieur Victor). — Votre liaison dure encore ?

M. VICTOR (dans un souffle). — Vouï !

Avec un bel ensemble, de sa place, la demoiselle Jeanne, a dit aussi : « Oui », en rougissant. On se croirait, parole, à la mairie.

Ainsi éclairé, le Tribunal rend son oracle.

Vingt-cinq francs d'amende mais avec le bénéfice du sursis à la dame Victor.

Déjà, galant, le mari, d'un geste enveloppant du bras, dirige vers la sortie du prétoire, sa maîtresse.

A ce spectacle, l'épouse éplorée, encore à son banc, demande aux juges : « Alors moi, que dois-je faire pour empêcher mon mari de continuer ? »

Et le président, pourtant avare de conseils sentimentaux ou autres, de répondre : « Sûrement pas comme vous avez fait, Madame ! »

Entorse à la vérité

LES condamnations se sont accumulées sur Martha. Elle collectionne, à soixante ans, la bagatelle de cent vingt années d'interdiction de séjour. Comme le fait remarquer avec à-propos le président : « Elle ne s'en porte pas plus mal. »

Alors, pourquoi cette ridicule abondance de pénalités inapplicables. Guillotine-t-on deux fois le même homme, eût-il cent fois mérité la mort ?

LE PRÉSIDENT (à la prévenue). — Pourquoi avez-vous brisé la glace de cet avertisseur de police ?

LA PRÉVENUE (avec douceur). — Je vais vous dire, monsieur le président, j'avais été invitée à dîner chez des amis, loin, très loin de mon domicile.

LE PRÉSIDENT. — Où êtes-vous donc domiciliée ?

LA PRÉVENUE. — Mais, au refuge de l'Armée du Salut ! (Rires.) Alors, en rentrant chez moi, j'étais un peu chancelante. Mon-pied s'est tourné. Bon ! j'avais une entorse...

LE PRÉSIDENT. — C'est, je crois, plutôt à la vérité que vous donnez en ce moment une entorse. (Rires.) Les agents ont constaté que vous étiez en état d'ivresse...

LA PRÉVENUE (avec dignité). — A peine gaie, mon président. Pour appeler au secours, j'ai brisé la glace d'un avertisseur qui se trouvait, malheureusement, là, à deux pas de moi. Mais, voyez quelle fatalité, je me suis trompée de côté pour appeler. Les pompiers sont donc venus, par mon erreur, mais erreur ne fait pas compte, n'est-ce pas ?

LE PRÉSIDENT. — En fait de compte, c'est un vrai conte à dormir debout que vous racontez là. (Rires.) Les agents vous ont amenée. Il a fallu toute la nuit pour que vous repreniez vos esprits. Et maintenant, oui ou non, êtes-vous disposée à quitter Paris, puisque le séjour vous est interdit dans cette ville ?

LA PRÉVENUE. — Oh ! monsieur le président, tant de personnes habitent à Paris, alors que la chose leur est défendue ! Je ne suis pas une méchante femme, moi, je ne trafique pas, je ne conspire pas, je n'enlève personne, je n'ai jamais fait de mal à mon prochain...

Elle dit vrai, pathétique, drapée dans sa misère et son désespoir. Alors, légère, la main de dame Justice passe. Quinze jours de prison !

Martha s'incline : « A bientôt ! » paraît-elle dire à ses juges, car, nul doute, elle reviendra.



Il aura fallu un an à M. Giacomoni, juge d'instruction à Nice, pour concevoir que le manque de preuves contre le contrôleur Veyrac valait bien, enfin, un non-lieu.

COURRIER JURIDIQUE

Sep., Saint-Maur. — Le recel et le port d'armes ne sont pas compris dans la dernière loi d'amnistie.

Lino, Marseille. — Vous avez été bien mal conseillé. Il fallait déposer une plainte contre l'auteur de l'accident qui vous a sérieusement blessé. Il est maintenant trop tard pour porter plainte, car la loi d'amnistie du 13 juillet dernier a couvert le délit de blessures par imprudence.

Il ne vous reste plus qu'à faire un procès devant le tribunal civil ou de commerce : demandez l'assistance judiciaire qui vous sera certainement accordée.

C. A. M., Genève. — Demandez un sauf-conduit par l'intermédiaire du consul de France à Genève. Vous pourriez peut-être, même, tenter de faire rapporter l'arrêté d'expulsion, en raison des circonstances très spéciales qui l'ont provoqué.

Maman en peine, Casablanca. — Il n'y a pas moyen d'empêcher votre fils d'aller aux bataillons d'Afrique. C'est la triste conséquence de sa condamnation.

Madeleine T. Paris (12^e). — Vous avez été abandonné par votre amant, de nationalité italienne, le père de votre enfant. Vous ignorez qu'il était marié. Cet homme ne pouvait reconnaître l'enfant, qui est adultérin. D'autre part, il ne peut demander le divorce, puisque la loi italienne n'autorise pas le divorce.

Cet homme, dites-vous, a enlevé l'enfant de la crèche où vous l'aviez placé. Nous vous conseillons de déposer une plainte auprès du substitut du tribunal pour enfants, Palais de Justice, 36, quai des Orfèvres. Il y a là un service qui fonctionne admirablement, sous la direction de magistrats et d'inspecteurs de police tout à fait spécialisés dans ce genre de recherches.

M^e M... — Existe-t-il au profit d'une femme qui vit depuis de longues années avec un homme, un droit à obtenir une indemnité au cas où son amant est victime d'un accident ? Hélas ! non... La cour de cassation vient de rendre un arrêt qui tranche définitivement la question, dans le sens de la négative, et dans un sens, pensons-nous, tout à fait contraire à l'équité. Car c'est une hypocrisie de considérer que la compagne d'un homme, qui n'est pas liée à celui-ci par le lien passager d'une aventure temporaire, mais bien par une vie commune prolongée, n'a droit à rien. Il est indispensable qu'une réforme législative intervienne à cet égard.

J. L. Ivry. 65. — Une peine d'emprisonnement avec sursis prononcée en 1930, a dû disparaître du casier judiciaire, après un délai de cinq ans. Si le percepteur des amendes n'a rien réclamé, la prescription est acquise : l'amende est une peine qui se prescrit comme toute peine correctionnelle en cinq ans.

M^{me} L. Roncherolles. — Vous pouvez demander la conversion en divorce du jugement qui vous a accordé le bénéfice de la séparation de corps.

...demeure encore mystérieux après une semaine d'enquête



Voici encore une photo inédite de la victime, M. Lesobre, prise cet été, au cours des vacances, les dernières du malheureux dont nous reproduisons, à droite, une phase des obsèques auxquelles assistèrent de nombreux amis.



A haine...

C'est celle qu'engendre la passion partisane et qui traîne derrière elle un empoisonnement moral pire encore, s'il est possible, que le gaspillage des vies humaines.

C'est celle qui, depuis quelque temps, semble s'être insinuée dans tous les rouages du mécanisme social, et qui dresse les uns contre les autres, les Français d'une même profession, d'un même milieu, d'une même ville, d'une même entreprise, parfois aussi d'une même famille.

C'est celle qui lentement chemine dans les esprits butés, qui longtemps se cache sous le masque des formules hypocrites, et qui, soudain, découvre son visage hideux.

C'est celle qui aveugle l'homme, lorsqu'il est au bout de sa raison, comme au bout des arguments dont il pare sa conviction. C'est celle qui se nourrit d'orgueil absurde et de violence sans contrôle.

Ces drames de la haine partisane ont été particulièrement nombreux cette année.

Au mois d'avril, à Soissons c'est l'affaire Formysin. Un soir, le dessinateur Formysin a la malheu-

La haine partisane, ce poison moderne... Le drame de Flyns-sur-Seine est-il né, lui aussi, de ce bouillonnement des passions politiques ?

LA HAINNE

Le domaine des Gojeard, à Flyns-sur-Seine, se trouve à une cinquantaine de mètres de la route nationale. M. Gojeard, très connu dans la région, consacrait ses loisirs à la vie militante.



La porte de la cour de la ferme, contrairement à l'habitude, n'était pas fermée à clef, ce soir-là. Ci-dessous : la femme et le beau-père du fermier Gojeard.



reuse idée d'accompagner un ami qui allait coller des papillons sur les affiches du parti opposé. Il est surpris par un groupe d'adversaires qui précisément effectuaient une ronde pour surveiller les colleurs de papillons. Il est entraîné, comme un otage, conduit devant une sorte de tribunal révolutionnaire, brutalisé, roué de coups. On le relâche, mais les coups qu'il a reçus l'ont, dit-il, rendu presque aveugle. L'opinion locale s'émeut. Une plainte est déposée. L'affaire vient devant les tribunaux. On juge les tortionnaires. On s'aperçoit qu'on a démesurément grossi leurs coupables excès. La haine, malgré tout, ne désarme pas.

A Moissac, à Marseille, nouveaux drames de la haine partisane. Dans chaque camp, on relève une victime. A Clichy, au cours d'une grève d'occupation, c'est un patron qui tire sur l'un des grévistes et qui le blesse mortellement. Mais l'affaire la plus douloureuse n'est-elle pas cette affaire Gignoux, ce gosse de neuf ans, du quartier de la Croix Rousse, à Lyon, lapidé par ses jeunes camarades, parce qu'il avait une figure de fille et qu'il était considéré, dans le quartier, comme ayant des parents fascistes.

La dernière affaire — celle de Flyns-sur-Seine — semble bien appartenir à cette série de drames de la passion politique, bien que l'enquête hésite encore à conclure à un attentat, car le drame offre, cette fois, un caractère particulièrement mystérieux.

Raymond Gojeard, la victime, est un jeune cultivateur, très connu dans la région et qui consacre ses loisirs à la vie militante. Il a pris une part active à la formation de la section locale du parti social français. Il en est devenu le président.

Il y a un an, M. Gojeard engagea à son service, un commis, Armand Rolland, en remplacement de celui qui, marié, était retourné à sa Bretagne natale.

Rolland, qui était recommandé à son patron par son prédécesseur, prit place à la ferme. Il ne devait depuis interrompre son service que pour une brève période militaire, en septembre dernier, qu'il effectua à Saint-Brieuc.

Rolland était un employé taciturne. On ne pouvait rien lui reprocher que son air toujours préoccupé, que son regard fuyant, que son silence sournois et obstiné. Dès son travail terminé, la journée finie, il allait s'enfermer dans sa chambre, et se bourrait la tête de lectures romanesques. A la table du maître, où le soir, depuis les premiers froids, des boissons chaudes étaient servies, il ne venait pas se joindre aux autres domestiques. Il s'obstinait dans son étrange isolement. On eût dit qu'il était « ailleurs », qu'il poursuivait en lui-même un rêve obsédant.

BIENTOT

Une nouvelle grande enquête de DÉTECTIVE
L'ÂME SECRÈTE DE PARIS
VUE A TRAVERS LA VIE
DES COMMISSARIATS

Un passionnant reportage de
Marcel MONTARRON
sur la faune des quartiers de la capitale.



dos à celle des deux portes de la grange qui s'ouvre sur les communs, l'autre porte donnant accès sur la cour de la maison d'habitation.

C'est alors que soudain le cultivateur eut l'impression que s'ouvrait la porte à laquelle il tournait le dos. Il n'eut même pas le temps de vérifier cette impression que deux coups de feu claquaient dans sa direction et l'atteignaient, à l'omoplate, dans le bras gauche, et un peu au-dessous de la cage thoracique.

M. Gogéard, qui perdait son sang, eut la force de se relever, de traverser la première cour, d'appeler les siens. Déjà, sa femme, épouvantée par le bruit des détonations, criait au secours, puis reprenant son sang-froid, s'empressait auprès du blessé.

Des voisins étaient accourus, et notamment, le mari de la postière, M. Giraudon, qui au bruit des coups de feu, s'était précipité dans la rue. Le plus urgent était de soigner le blessé. Le commis Rolland s'était joint à Mme Gogéard. Il était, expliqua-t-il, en train de se déshabiller lorsqu'il entendit, lui aussi, les coups de feu... On l'envoya chercher un ballon d'oxygène.

Entre temps, Mme Gogéard avait alerté la gendarmerie d'Ecquevilly. Il était tard. Les gendarmes ne purent recueillir les premiers renseignements.

D'une part, comme il le faisait chaque soir, M. Gogéard avait fermé les deux portails : celui qui donne sur la rue Saint-Martin et celui qui donne, de l'autre côté des communs, sur la rue du Héron. La grille de la cour de la maison d'habitation, où se trouve la niche du chien, était, elle aussi, fermée.

D'autre part, aucun des voisins accourus — et notamment M. Giraudon qui s'était précipité le premier — n'avaient croisé ou vu s'enfuir de la ferme un individu suspect.

Qui avait tiré ? Un familier de la ferme, à n'en pas douter. Il fallait savoir que M. Gogéard se trouvait dans la grange, près de son pressoir. Les seuls mots qu'avaient pu prononcer celui-ci, lors de son transfert à la clinique, avaient été :

— Attentat politique... attentat politique... Je suis le sixième...

L'enquête reprit le lendemain. Aux gendarmes d'Ecquevilly s'étaient joints le capitaine Robert, commandant les brigades de la région, le substitut Zambaux et le juge Berry, du parquet de Versailles.

On rapprocha tout d'abord, du mystérieux attentat de la veille, le fait que M. Gogéard avait été victime, il y a deux mois, d'une non moins mystérieuse tentative de sabotage : tout un plan de choux coupés aux trois quarts de leur tige, et qui n'avaient pu ainsi monter. M. Gogéard avait alors déposé une plainte.

Cette fois, partant de cette constatation qu'au moment du drame toutes les portes de la ferme étaient closes, les enquêteurs songèrent à interroger la seule personne qui, en dehors de Mme Gogéard et de ses enfants, se trouvait à l'intérieur de l'exploitation, le commis Armand Rolland.

Il répéta qu'il était en train de se déshabiller lorsque retentirent les deux coups de feu, et que s'il avait fait le tour par la rue du Héron, pour venir voir ce qui se passait, c'est qu'il avait cru apercevoir à cet endroit quelqu'un fuir.

On enregistrât ses déclarations, lorsque, soudain, le capitaine Robert, qui examinait avec soin l'endroit, près du pressoir, où M. Gogéard avait été blessé, fit une découverte importante. Il venait de ramasser les bourres de carton qu'avait éjectées l'arme du meurtrier, et non seulement il en pouvait déduire que les cartouches contenaient du plomb de 16, mais sur la petite pastille de papier rouge collée sur ces bourres, il pouvait relever l'adresse de l'armurier qui les avaient vendues : il s'agissait d'un armurier de Saint-Brieuc.

Troublant rapprochement, le commis Rolland était précisément originaire de Plouec, à 20 kilomètres de Saint-Brieuc et, en septembre dernier, l'ouvrier de culture y était allé faire une période militaire.

— Conduis-nous à ta chambre, ordonnèrent les enquêteurs.



Armand Rolland, malgré ses dénégations, a été écroué sur mandat du juge d'instruction de Versailles.

La perquisition allait donner elle-même un résultat très important. Derrière le globe de verre de la pendule, on allait trouver un agenda publicitaire portant l'adresse de l'armurier de Saint-Brieuc.

Cette découverte devenait fort accablante pour Rolland.

Il commença par nier, avec obstination, être allé chez cet armurier de Saint-Brieuc, et soutenir qu'il ne savait pas qui lui avait donné cet agenda. Puis, pressé de questions, il finit par se souvenir qu'il était entré chez un armurier pour y demander le prix des revolvers et qu'on lui avait remis, à titre de réclame, le petit agenda trouvé dans sa chambre.

Était-ce un premier pas dans la voie des aveux ? Mais, après le premier effet de confusion causé par la découverte de l'adresse de l'armurier, Armand Rolland s'était ressaisi. Et, avec une véhémence indignation, il niait toute participation au drame et ne cessait de proclamer son innocence.

Ce qui est troublant, et ce qui complique les choses, c'est que, malgré toutes les recherches, on n'a jamais retrouvé l'arme du crime. C'est aussi qu'on n'a jamais connu de fusil en la possession de Rolland.

S'il est coupable — et il y a de fortes présomptions pour qu'il le soit — Rolland a-t-il un complice ? Celui-ci a-t-il prêté un fusil, et s'est-il enfui avec l'arme, le coup fait ? A-t-il tiré lui-même, avec les cartouches rapportées par Rolland, de Saint-Brieuc ? Voilà le problème.

Rolland, malgré ses dénégations, a été placé sous mandat de dépôt par le juge d'instruction de Versailles.

Il a contre lui ses mensonges du début, concernant le petit agenda, portant une adresse d'armurier identique à celle de l'étiquette trouvée sur les bourres des cartouches meurtrières.

Il a contre lui un passé assez lourd et cet air sournois qui n'inspirait guère confiance à la femme du cultivateur.

Il a, en sa faveur, la disparition de l'arme du crime. S'il est le coupable, quels mobiles, en tout cas, donner à son acte ? Quelles obscures rancunes ont pu germer dans son étroit cerveau, contre ce maître dont il ne partageait pas les idées politiques ? S'il n'est pas le seul coupable, à quelle machination inspirée par la haine — par la haine partisane — a-t-il prêté la main ? Supprimer le chef d'un parti exécuté, le propagandiste trop zélé, ou bien, seulement abattre le maître, parce qu'il est le maître, car on ne sait jamais comment certains mots, certaines idées généreuses retentissent chez certains êtres bornés.

LUC DORNAIN.

Il avait ainsi de troublantes absences de contrôle : On l'envoyait chercher des choux, il rapportait des carottes. On l'envoyait au grenier. Il allait à la cave. On ne pouvait pas croire cependant que c'était là manière de montrer de la mauvaise volonté.

Il y a deux semaines, pourtant, une discussion avait opposé, au cours du repas pris en commun, le jeune fermier et son commis. Une discussion à propos de politique...

On parlait du complot des cacouards, de la découverte des dépôts d'armes, des caves transformées en casemates.

M. Gogéard donna son avis : — Je serais bien étonné, dit-il, qu'il n'y ait pas là-dessous la main des Soviets.

Rolland fit remarquer que des conjurés comme le général Duseigneur et le duc Pozzo di Borgo ne semblaient pourtant pas être des agents de Moscou.

M. Gogéard répliqua qu'en tout cas les seuls ennemis de la paix publique, les seuls préparateurs de guerre civile étaient les gens d'extrême-gauche. Le commis ne cacha point — ce que nul d'ailleurs n'ignorait, puisqu'il avait refusé l'offre tant de fois proposée par son patron d'adhérer au P.S.F. — qu'il était, lui, d'extrême-gauche et qu'il s'en flattait. La discussion s'anima. Il y eut quelques éclats de voix. Puis chacun s'en fut dormir.

Et les jours se suivirent, au rythme des travaux de la ferme, jusqu'au soir...

Il était huit heures et demie. Il faisait nuit noire dehors, car une panne d'électricité avait privé une partie du bourg de son éclairage habituel. Une petite pluie, fine et glacée, détrempait les chemins, alourdissait la terre des champs. Le vent soufflait, lugubrement...

M. Gogéard était allé dans sa grange effectuer quelques travaux autour de son pressoir. Il avait laissé sa femme et ses deux petites filles dans la partie de la ferme qui sert de maison d'habitation, et qui fait l'angle des rues Saint-Martin et du Héron. Il avait depuis la fin du jour donné congé à ses deux commis. Le vieux ne loge pas à la ferme. Quant à Rolland, il avait, comme chaque soir, regagné sa chambre. M. Gogéard était seul dans la grange. Il désirait, avant de se coucher, presser quelques kilos de pommes à cidre. Une forte ampoule électrique éclairait le pressoir. Debout, près de la cuve, M. Gogéard tournait le

L'autre commis, M. Chenaille, évoque la position dans laquelle se trouvait son maître, lorsqu'il fut atteint par les chevrotines. Au fond, notre collaborateur se trouve à l'endroit d'où partirent les coups de feu.



LECTEURS :

N'oubliez pas de vous mettre à l'écoute du
POSTE PARISIEN
tous les Mercredis à 19 h. 10
pour entendre Marius LARIQUE
et son inséparable ADOLPHE
commenter les faits divers de la semaine

DETECTIVE

directeur
Marius LARIQUE

PRISONS DU MONDE

Lire, pages 8 et 9, la suite de notre grand reportage dans les prisons du monde.

